

Worldline

Actualisation du Document de Référence 2017

*Rapport financier semestriel
Au 30 juin 2018 inclus*

La présente actualisation du Document de Référence 2017 a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 1er août 2018, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Elle complète le Document de Référence 2017 déposé auprès de l'AMF le 21 mars 2018 sous le numéro D.18-0163. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cette actualisation du Document de Référence 2017 peut être consultée sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et celui de l'émetteur (www.worldline.com).

Sommaire

A	RAPPORT D'ACTIVITÉ	3
A.1	Worldline au premier semestre 2018	3
A.2	Revue opérationnelle	8
A.2.1	Evènements significatifs de l'exercice	8
A.2.2	Synthèse	11
A.2.3	Réconciliation du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle à périmètre et taux de change constant	12
A.2.4	Evolution du profil de chiffre d'affaires	13
A.2.5	Performance par Ligne de Services	13
A.2.6	Performance par secteur géographique	17
A.2.7	Activité commerciale	18
A.2.8	Ressources humaines	20
A.3	Objectifs 2018	20
A.4	Revue Financière	21
A.4.1	Etat du résultat global	21
A.4.2	Tableau de flux de trésorerie	24
A.4.3	Résultat de la Société Mère	25
A.5	Facteurs de risques	26
A.6	Parties liées	26
B	ETATS FINANCIERS	27
B.1	Etats financiers consolidés résumés semestriels	27
B.1.1	Compte de résultat consolidé résumé semestriel	27
B.1.2	Etat du résultat global consolidé semestriel	28
B.1.3	Etats consolidés de la situation financière semestrielle	29
B.1.4	Tableau de flux de trésorerie consolidé semestriel	30
B.1.5	Variation des capitaux propres consolidés semestriels	31
B.1.6	Annexe aux états financiers consolidés résumés semestriels	32
B.1.7	Notes aux états financiers consolidés résumés semestriels	40
B.2	Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle - Période du 1er janvier au 30 juin 2018	51
C	PERSONNES RESPONSABLES	52
C.1	Responsable de l'Actualisation du Document de Référence	52
C.2	Attestation du responsable de l'Actualisation du Document de Référence	52
C.3	Responsables du contrôle des comptes	52
D	GOVERNANCE D'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	53
D.1	Renouvellement de mandats d'administrateurs et composition du Conseil d'Administration	53
D.2	Assemblée Générale Annuelle du 24 mai 2018	53
D.3	Mode de Direction	54
D.4	Rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs de Worldline	54
D.4.1	Principes de rémunération de Marc-Henri Desportes – Directeur Général Délégué	54
D.4.2	Composantes de la rémunération de Marc-Henri Desportes, Directeur Général Délégué, à partir du 1 ^{er} août 2018	55
D.5	Rémunération variable en titres pluriannuelle	57
D.5.1	Plan de stock-options approuvé le 21 juillet 2018	57
D.5.2	Plan d'allocation d'actions de performance approuvé le 21 juillet 2018	59
D.5.3	Stock-options attribuées aux ou exercées par les dirigeants mandataires sociaux depuis le 1er janvier 2018 – Tableaux AMF n°4 et n°5	61
D.5.4	Actions de performance attribuées aux dirigeants mandataires sociaux depuis le 1er janvier 2018 – Tableau AMF n°6	63
D.5.5	Actions de performance disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux depuis le 1er janvier 2018 – Tableau AMF n°7	63
D.6	Evolution du capital	64
D.6.1	Information de base	64
D.6.2	Dividendes	65
D.6.3	Capital	65
E	ANNEXES	69
E.1	Contacts	69
E.2	Calendrier financier	69
E.3	Table de concordance AMF	70

A RAPPORT D'ACTIVITE

A.1 Worldline au premier semestre 2018

Janvier

9 janvier 2018

Prolongation de contrat : equensWorldline est le partenaire privilégié de la banque ING-DiBa pour les opérations par cartes

Worldline et la banque ING-DiBa prolongent leur partenariat jusqu'à fin 2020. Ce faisant, equensWorldline, la filiale de Worldline spécialisée dans les services de paiement, prend en charge le traitement technique de plus de deux millions de cartes de débit Visa et apporte son soutien à la banque pour la mise en œuvre de sa stratégie globale de banque digitale. De plus, equensWorldline gère le traitement des réclamations, les fraudes, ainsi que l'exploitation technique du processus de paiement d'environ 1 300 distributeurs de la banque ING-DiBa.

13 janvier 2018

DSP2 – une mine d'opportunités

La directive sur les services de paiement 2ème version (DSP2) est entrée en vigueur dans toute l'Union Européenne. A cette occasion, le Président Directeur Général de Worldline, Gilles Grapinet, s'est exprimé lors d'une interview à propos des immenses opportunités liées à la DSP2 pour les banques, les grands distributeurs et les Fintechs. Il met l'accent sur le fait que les banques ne doivent pas se limiter à leur seule conformité avec la DSP2 qui peut les mener à manquer 90% des opportunités offertes par la nouvelle directive.

22 janvier 2018

Worldline offre une solution d'e-commerce à Brussels Airlines en Inde, où les paiements électroniques ont doublé depuis l'année dernière

Le transporteur européen Brussels Airlines, qui a étendu ses opérations à l'Inde en mars 2017 avec un vol direct entre Bruxelles et Mumbai, a choisi Worldline, pour développer une solution d'e-commerce à l'intention des passagers indiens. Comme les paiements électroniques ont doublé en Inde depuis l'année dernière, la possibilité de réserver et de payer des vols en ligne répond à une demande croissante sur le marché indien et contribuera à booster les économies indienne et belge, tout en stimulant le tourisme et le commerce entre le cœur de l'Europe et l'Inde.

Février

1er Février 2018

Worldline partenaire digital de l'expédition polaire Under The Pole III

Worldline repousse les frontières de l'innovation en devenant partenaire digital de l'expédition polaire Under The Pole III parrainée par le fonds de dotation Explore de Roland Jourdain. Ce troisième volet de la série d'expéditions Under The Pole est consacré à une exploration sous-marine des écosystèmes profonds de la « Twilight Zone ». Worldline met à disposition d'Under The Pole ses solutions d'hébergement virtuel hautement sécurisées et disponibles en temps réel afin de soutenir et accélérer la recherche scientifique.

20 février 2018

Résultats annuels 2017

A périmètre et à taux de change constants, le chiffre d'affaires de Worldline s'est élevé à **1 593,9 millions d'euros** représentant une croissance organique de **+4,0%** par rapport à 2016. La croissance du chiffre d'affaires du second semestre (+6,3%) s'est accélérée séquentiellement comme prévu par rapport au taux de croissance publié au premier semestre 2017 (qui était de +1,7%), car l'effet de comparaison négatif résultant de l'arrêt du contrat RADAR en Juin 2016 a pris fin en juin 2017.

L'**Excédent Brut Opérationnel (EBO)** du Groupe s'est amélioré de **+240 points de base**, atteignant **335,4 millions d'euros** ou 21,0% des ventes, bien en ligne avec l'objectif révisé de juillet 2017 et excédant l'objectif fixé initialement pour l'exercice qui était entre 20,0% à 20,5%.

Le résultat net normalisé¹ s'est établi à **144,1 millions d'euros** et a progressé de **+13,1%**. Le **résultat net part du Groupe** s'est élevé à **105,5 millions d'euros**, en baisse de 38,6 millions d'euros par rapport à 2016, qui incluait le profit exceptionnel relatif à la cession de la participation du Groupe dans Visa Europe.

Le résultat net par action dilué normalisé² s'est élevé à **1,08€** en 2017 contre 0,96€ en 2016 (+12,5%).

Le **flux de trésorerie disponible** de 2017 a atteint **176,0 millions d'euros** et a progressé de **+28,9%** par rapport à 2016.

La **trésorerie nette** s'est élevée à **309,1 millions d'euros**, en baisse de **-38,6 millions d'euros** comparé à la trésorerie nette au 31 décembre 2016.

- La trésorerie nette a été ajustée de -51,2 millions d'euros afin de tenir compte de la présentation des actifs et passifs liés à l'activité d'intermédiation³, comme précédemment indiqué dans les comptes consolidés à fin juin 2017 ;
- Elle inclut également les décaissements relatifs principalement aux acquisitions de Digital River World Payments, First Data Baltics, MRL Posnet et Diamis pour € 220.1 million.

26 février 2018

Worldline réalise une première dans le secteur avec une certification CB MPA 5.5 pour son terminal VALINA garantissant l'acceptation des paiements avec et sans contact

Worldline a récemment reçu une certification – une première dans le secteur – pour l'acceptation des paiements avec et sans contact, délivrée en France par le Groupement des Cartes Bancaires CB, pour son terminal de paiement autonome VALINA.

28 février 2018

Total lance TOTAL eWallet, son service de paiement innovant en station développé avec Worldline

Total, en collaboration avec Worldline, lance « TOTAL eWallet », une solution 100% digitale et connectée qui permet à l'automobiliste de faire le plein et régler ses achats en quelques clics depuis son mobile. Cette innovation est présentée à l'occasion du Mobile World Congress 2018 à Barcelone.

Mars

1er Mars 2018

Bureau Veritas lance Origin, la première solution de traçabilité alimentaire construite sur la blockchain

Bureau Veritas lance Origin, le premier label de traçabilité à offrir aux consommateurs la preuve complète du parcours produit, de la fourche à la fourchette. Cette solution a été officiellement présentée le 5 mars 2018 à Tokyo, lors de la Global Food Safety Conference.

20 mars 2018

equensWorldline traitera les paiements instantanés du groupe bancaire de Volksbank

Le groupe bancaire de Volksbank a choisi equensWorldline SE, filiale de Worldline, pour traiter ses transactions de paiements instantanés. De Volksbank est la quatrième plus grande banque aux Pays-Bas et sera l'une des premières banques néerlandaises à offrir des paiements instantanés à ses clients, gérés par le service de traitement back-office des paiements instantanés d'equensWorldline. Le contrat est initialement prévu pour cinq ans.

¹ Le résultat net part du Groupe normalisé exclut les éléments inhabituels et peu fréquents (part du Groupe), net d'impôt

² BPA incluant les impacts d'instruments potentiellement dilutifs, calculé sur le résultat net part du Groupe ajusté pour des éléments non-récurrents (part du Groupe), net d'impôt

³ Voir la Note « Base de préparation et principes comptables » des comptes semestriels résumés 2017

20 mars 2018

Worldline remporte le PayFORUM Award 2018 dans la catégorie « API » pour sa solution WL Digital Banking Platform, solution développée et déployée depuis 2011 par equensWorldline, filiale de Worldline.

27 mars 2018

Première en France : la carte de paiement sans contact devient un titre de transport dans les tramways de Dijon

Dijon Métropole, Keolis, la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté, Visa et Worldline annoncent le lancement d'une nouvelle innovation dans le domaine de l'open payment dans les transports dijonnais. Pour la première fois en France, les voyageurs (touristes, voyageurs occasionnels ou réguliers ayant oublié leur titre de transport, etc.), à leur montée dans les tramways, vont désormais pouvoir **régler leur trajet avec leur carte de paiement sans contact quelle que soit leur banque**. Cette innovation, disponible dans l'ensemble des 2 lignes de tramway dijonnais, sera étendue aux lignes de bus de la métropole dans un second temps.

Cette nouvelle solution d'open payment permet aux utilisateurs d'éviter les files d'attente et de prendre un ticket aux distributeurs automatiques. Il leur suffit de monter à bord des tramways et de valider leur trajet en approchant leur carte de paiement sans contact de la borne de validation prévue à cet effet. Ils peuvent alors voyager en toute sérénité, sûrs de toujours payer le prix le plus avantageux en fonction de leur trajet et sans avoir à présenter un justificatif papier lors du contrôle.

Avril

23 Avril, 2018

Worldline a développé un prototype IoT pour le projet d'innovation AGILE de la Commission Européenne avec Tentio

Worldline participe au projet d'innovation AGILE de la Commission Européenne, dont l'objectif est de développer une plateforme de gestion des équipements de l'Internet des Objets (IoT). L'ambition est de créer une passerelle modulable multi-protocoles qui permettrait le déploiement de plusieurs systèmes gérant les objets connectés (IoT) d'une manière simple et centralisée. Pour cela, Worldline a mené un projet pilote dans le secteur de la distribution. Ce pilote vise à démontrer comment la technologie de l'Internet des Objets peut améliorer l'expérience client dans un magasin.

24 avril 2018

Chiffre d'affaires du premier trimestre 2018

Le chiffre d'affaires s'est élevé à **394,1 millions d'euros**, en croissance organique de **+5,8%** à périmètre et taux de change constants par rapport au premier trimestre de 2017. Les trois lignes de Services ont contribué à la progression du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires de **Services aux Commerçants** s'est élevé à **138,1 millions d'euros** durant le trimestre, en amélioration de +8,1 millions d'euros ou **+6,3%** organiquement par rapport au premier trimestre de l'an dernier. Les deux divisions ont contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires.

Au cours du premier trimestre, le chiffre d'affaires de **Services Financiers** a atteint **178,4 millions d'euros**, en croissance organique de +9,6 millions d'euros soit **+5,7%** comparé au premier trimestre de 2017. Les quatre divisions de la Ligne de Services ont contribué à cette croissance.

Le chiffre d'affaires de **Mobilité & Services Web Transactionnels** a atteint **77,6 millions d'euros**, en augmentation de +3,8 millions d'euros ou **+5,1%** organiquement par rapport à l'année précédente, grâce aux divisions Services Numériques de Confiance et e-Consommateur & Mobilité, tandis que le chiffre d'affaires de Billetterie Electronique a diminué.

Mai

3 mai 2018

Worldline est en bonne voie pour atteindre les objectifs de son programme RSE TRUST 2020

Worldline annonce la réalisation de près de 40 % de ses objectifs TRUST 2020 en seulement deux ans, mesurée au moyen des 14 indicateurs de performance clés (KPI, Key Performance Indicators) concrets liés à ses principaux défis stratégiques RSE dans les domaines de la disponibilité des services, l'innovation durable, la satisfaction client, la sécurité, la protection des données, l'attractivité des talents, l'approvisionnement responsable et l'environnement. En définissant ses objectifs Trust 2020 il y a deux ans, Worldline a cherché à mettre « la confiance au cœur de tout ce que nous faisons », faisant ainsi de la RSE un vecteur de transformation mobilisant l'intégralité de l'entreprise afin de mettre en œuvre les initiatives et les plans d'action associés.

15 mai 2018

Un partenariat stratégique entre Worldline et SIX qui consolide le marché européen des paiements

Worldline et SIX annoncent aujourd'hui avoir signé un accord afin de former un partenariat stratégique. Worldline ferait l'acquisition de SIX Payment Services, la division des services de paiements de SIX, pour un montant total de 2 303 millions d'euros⁴ (2 750 millions de CHF), comme détaillé en Section A.2.1.

16 mai 2018

Worldline a été récompensée par UN Global Compact France pour la meilleure « Communication sur le Progrès » (COP) 2017 dans la catégorie Grandes entreprises.

A travers cette récompense, Global Compact souligne la qualité, la transparence et l'exhaustivité de la communication extra-financière et les progrès effectués pour intégrer et promouvoir les principes de Global Compact dans son programme de Responsabilités Sociétales des Entreprises (RSE) sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Cette nouvelle reconnaissance confirme et renforce la position de leader de l'entreprise en matière de durabilité, fortement soutenue par son programme TRUST 2020.

24 mai 2018

Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Worldline

L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires de Worldline, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Thierry Breton, Président du Conseil d'Administration de la Société. La totalité des résolutions proposées par le Conseil d'Administration a été adoptée. L'Assemblée Générale a notamment approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2017.

L'Assemblée Générale a également renouvelé les mandats d'administrateurs de Madame Danielle Lagarde, Madame Sophie Proust et Monsieur Gilles Arditti pour une durée de trois ans. Le Conseil d'Administration, réuni à l'issue de l'Assemblée Générale, a décidé de confirmer la composition des Comités du Conseil.

L'Assemblée Générale a approuvé les éléments de rémunération et les avantages versés ou attribués au titre de l'exercice 2017 à Monsieur Gilles Grapinet, Directeur Général, et approuvé les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, long-termes et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs au titre de l'exercice 2018.

28 mai 2018

G+D Mobile Security et Worldline coopèrent pour augmenter la sécurité dans l'Internet des Objets (IoT) et les applications industrielles 4.0.

G+D Mobile Security a annoncé avoir signé avec Worldline un protocole d'accord pour collaborer dans le domaine de la sécurité pour l'Internet des Objets Industriel (IIoT). Dans le cadre de cet accord, le produit « CPS (Cyber Physical System) Protect » de G+D Mobile Security sera intégré à la plateforme Codex Connectivity Platform (CCP) de Worldline pour agir comme système de contrôle d'accès et solution de sécurité pour les équipements se connectant à la plateforme.

⁴ 1 EUR = 1.194 CHF

29 mai 2018

Worldline met en œuvre son progiciel Instant Payments avec la BRED

Le progiciel CRISTAL Instant Payments de Worldline a été retenu par la BRED pour la mise en œuvre des Instant Payments.

Juin

4 juin 2018

Worldline, partenaire d'Adobe pour fournir sa solution de signature électronique hébergée dans le cloud

Worldline a annoncé qu'elle a rejoint le cercle des partenaires d'Adobe Cloud Signature et permet ainsi aux utilisateurs de signer électroniquement des documents Adobe Acrobat et Adobe Sign en utilisant les certificats de Worldline et d'effectuer des transactions à partir de tout périphérique, facilement et de manière sécurisée, tout en se conformant aux exigences légales les plus strictes.

5 juin 2018

Challenge e-Payments: Worldline invite les Fintech à son tout premier Hackathon

Worldline a lancé officiellement son premier défi Hackathon e-Paiement durant Money 20/20, le plus grand événement pour les Fintech. Cette initiative vise à co-innover avec des clients et Fintechs pour concrétiser le futur du paiement : comment payerons-nous dans 5 ans ? Avec ce concept, Worldline souhaite collaborer avec des Fintech externes pour développer les solutions d'e-Paiement de demain en P2P, C2B, B2B, B2C.

12 juin 2018

La Banque centrale d'Aruba conclut un contrat avec equensWorldline pour équiper l'île en solution de paiements instantanés

La Banque centrale d'Aruba (CBA) a demandé à equensWorldline SE de fournir une nouvelle infrastructure centrale en remplacement de son système actuel de compensation et de règlement. Grâce à la mise en œuvre du nouveau CSM, Aruba passera du système traditionnel de traitement des paiements à la nouvelle infrastructure de paiements instantanés d'ici janvier 2019. En conséquence, à partir de 2019, tous les paiements interbancaires en florins arubais effectués sur Aruba seront traités instantanément, 24 h/24, 7 j/7 et 365 j/365. Le contrat avec equensWorldline est initialement prévu pour une période de cinq ans.

18 juin 2018

Worldline confirme sa position de leader en matière de RSE

Worldline vient de publier son rapport 2017 de Responsabilité Sociale d'Entreprise, soulignant son engagement en faveur des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Ce rapport a été publié conformément aux normes de reporting les plus élevées et aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI, option « Comprehensive »), témoignant de la qualité, de la transparence et de l'exhaustivité des rapports extra-financiers de l'entreprise.

27 juin 2018

Commerzbank lance Google Pay en Allemagne grâce à la technologie et l'expertise d'equensWorldline

equensWorldline met à profit une technologie basée sur sa plateforme de paiement mobile pour permettre à Commerzbank d'intégrer le système Google Pay, le système de paiement mobile de Google, à ses services. Dès le 26 juin 2018, les clients de Commerzbank pourront utiliser ce nouveau service.

A.2 Revue opérationnelle

A.2.1 Evènements significatifs de l'exercice

A.2.1.1 Acquisition de SIX Payment Services

Worldline, et SIX, ont annoncé le 15 mai 2018 la signature d'un accord afin de former un partenariat stratégique par lequel Worldline ferait l'acquisition de SIX Payment Services, la division des services de paiements de SIX, pour un montant total de 2 303 millions d'euros⁵ (2 750 millions de CHF).

SIX Payment Services (SPS) est la division de services de paiements de SIX, avec un chiffre d'affaires net 2019 estimé à 530 millions d'euros, environ 1 600 salariés et une présence importante directe dans 6 pays, est un leader incontesté de la région DACH, avec une position de numéro un en Acquisition Commerçants en Suisse, Autriche et Luxembourg et une présence importante en Allemagne.

Réalisant 81% de son chiffre d'affaires dans les services aux commerçants (de l'ordre de 430 millions d'euros), SIX Payment Services est l'un des plus importants et des plus performants acquéreurs non-bancaires en Europe continentale servant environ 210 000 commerçants tant en ligne qu'hors ligne. SIX Payment Services génère également de l'ordre de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires en délivrant à grande échelle des services de traitement financier pour environ 180 banques et institutions financières, en particulier dans le secteur bancaire suisse.

Une transformation majeure pour Worldline

L'intégration de SIX Payment Services au sein de Worldline permettrait une amélioration majeure du profil d'activité et du positionnement du Groupe combiné :

- une augmentation de l'ordre de +30% du chiffre d'affaires du Groupe et +1 600 employés (+17%) ;
- une hausse de l'ordre de +65% des activités de Services aux Commerçants, dépassant le milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel et permettant d'atteindre la place de numéro un en Europe continentale ;
- un rééquilibrage majeur de la présence géographique de Worldline en Europe grâce à l'acquisition de nombreuses positions de leader dans la région DACH ;
- une augmentation de +12% du chiffre d'affaires des activités de Services Financiers, qui atteindront environ 900 millions d'euros, renforçant encore la place actuelle de numéro un ;
- un nouveau contrat commercial d'une durée de 10 ans avec SIX pour fournir des services de traitement financier à l'écosystème bancaire suisse.

Dans les Services aux Commerçants, l'acquisition de SIX Payment Services représenterait clairement un saut quantique en positionnant Worldline comme numéro un en Europe continentale

Principaux termes financiers de la transaction

- Worldline envisage d'acquérir SIX Payment Services auprès de SIX pour un montant total de 2 303 millions d'euros (2 750 millions de CHF), composé de :
 - 49,1 millions d'actions Worldline nouvellement émises, représentant 27% du capital ; et
 - 283 millions d'euros (338 millions de CHF) en numéraire, soumis aux ajustements usuels relatifs aux niveaux de dette financière et de besoin en fonds de roulement.

Après réalisation définitive, Atos détiendrait 51% du capital de Worldline et SIX deviendrait le deuxième actionnaire le plus important de la société.

La transaction reflète un multiple de valeur d'entreprise (VE) / EBO 2019e estimé à 17,5x, synergies 2019 comprises, et un multiple de 11x en prenant en compte la totalité des synergies annualisées.

⁵ 1 EUR = 1,194 CHF

- La transaction comporte également un mécanisme permettant de compenser SIX, s’il y a lieu, jusqu’à 139 millions d’euros (166 millions de CHF), au deuxième trimestre 2020 en fonction de la création de valeur de Worldline d’ici là.
- De plus, Worldline va acquérir de SIX des actifs spécifiquement identifiés (règlement différé des actions Visa Europe⁶ et des déficits reportables au Luxembourg) pour un montant total de 46 millions d’euros (55 millions de CHF).
- La transaction comprend un contrat commercial de 10 ans avec SIX pour fournir une large gamme de services de traitement financiers à la communauté bancaire suisse. Dans ce contexte, Worldline deviendra actionnaire, dans une transaction connexe, à hauteur de 20% de TWINT (programme de paiement en P2P et solution bancaire de nouvelle génération sur mobile) pour un investissement de 25 millions d’euros (30 millions de CHF) aux côtés de SIX et d’autres acteurs bancaires.
- Les coûts d’acquisition relatifs à la transaction sont estimés à 15~20 millions d’euros.

Plan de synergies

Un programme industriel détaillé sera mis en place avec pour objectif d’atteindre un excédent brut opérationnel (EBO) additionnel d’environ 110 millions d’euros en 2022, dont environ 25% dès 2019 et environ 50% en 2020. Le coût de mise en œuvre des synergies est estimé à 110 millions d’euros.

Gouvernance

La gouvernance d’entreprise de Worldline serait adaptée afin de prendre en compte le partenariat et les objectifs partagés du nouveau Groupe. Le Conseil d’Administration de Worldline sera étendu à 12 administrateurs et 1 censeur, parmi lesquels 2 administrateurs et 1 censeur désignés par SIX et un nouvel administrateur indépendant.

De plus, SIX serait représenté par un ou deux membres dans chaque comité du Conseil d’Administration (Comités d’Audit, Nomination & Rémunération, Investissement et un comité Stratégie & Innovation nouvellement créé).

Calendrier de la transaction

Les parties travaillent vers un achèvement rapide de cette acquisition, qui est en particulier soumise aux autorisations réglementaires en Autriche, Belgique, Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suède. Les autorisations des autorités de Concurrence ont déjà été obtenues en Autriche, Allemagne et en Serbie et progressent en Suisse.

Ces autorisations sont attendues en temps et en heure, et, dès que les conditions suspensives seront levées, une assemblée générale des actionnaires de Worldline sera convoquée pendant le quatrième trimestre 2018 afin d’approuver les apports.

La transaction est également soumise aux processus d’information et de consultation des instances représentatives du personnel de Worldline et du Comité de Société Européenne d’Atos.

Le processus de finalisation de la transaction est en bonne voie pour un *closing* prévu d’ici la fin de l’année.

⁶ Action préférentielle convertible Visa Class C

A.2.1.2 Nouveau grand contrat : Commerzbank et equensWorldline forment un partenariat stratégique pour le traitement des transactions de paiements non-cartes

Durant le semestre equensWorldline a signé un partenariat stratégique et la signature d'un contrat très important avec Commerzbank. Le partenariat prévoit qu'equensWorldline assure pour une période de 10 ans le *processing* de tous les paiements SEPA, les paiements instantanés, les paiements multidevises, et les paiements domestiques pour le compte de Commerzbank. equensWorldline va gérer puis migrer les applications de Commerzbank vers ses plateformes technologiques les plus récentes. Après cette migration, environ 4 milliards de transactions additionnelles seront traitées chaque année par equensWorldline pour le compte de Commerzbank.

Dans un contrat séparé signé en début d'année, Commerzbank a confié l'externalisation de ses infrastructures de messages financiers SWIFT à equensWorldline.

A.2.2 Synthèse

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 818,6 millions d'euros à fin juin 2018, en croissance organique de +5,8% à périmètre et taux de change constants par rapport au premier semestre de 2017.

- Le chiffre d'affaires de Services aux Commerçants (représentant 35% du chiffre d'affaires de Worldline) s'est élevé à 287,4 millions d'euros à la fin du premier semestre 2018, en amélioration organique de +4,4% par rapport au premier semestre de l'an dernier. La croissance a été surtout tirée par la division Services de Paiement aux Commerçants.
- Représentant 45% du chiffre d'affaires total, le chiffre d'affaires de la division Services Financiers s'est établi à 371,7 millions d'euros, en croissance organique de +7,3% par rapport au S1 2017. Chacune des quatre divisions a contribué à cette croissance.
- Comptant pour 20% du chiffre d'affaires total de Worldline, le chiffre d'affaires de Mobilité & Services Web Transactionnels s'est élevé à 159,5 millions d'euros, en amélioration de +4,7% organiquement.

D'un point de vue géographique, la croissance organique du chiffre d'affaires a été principalement tirée par :

- L'Europe du Nord et du Sud (+17,3 millions d'euros ou +22,6%) grâce à une forte activité projet ;
- Les marchés émergents (+13,2 millions d'euros ou +18,7%), reflétant en particulier la forte croissance des activités du groupe en Amérique Latine et en Inde ; et
- La France (+5,4 % ou +9,8 millions d'euros) dont le chiffre d'affaires a augmenté grâce à de nouveaux contrats signés avec les agences gouvernementales.

Le revenu de Royaume-Uni, Allemagne & Europe de l'Est et du Centre (+6,2 millions d'euros ou +3,7%) a également augmenté grâce à de bons volumes et à un chiffre d'affaires de licence de logiciel de paiement reconnu en lien avec un contrat important d'externalisation, en partie atténué par une baisse du chiffre d'affaires en Billetterie Electronique au Royaume-Uni.

Le chiffre d'affaires a légèrement augmenté en Belgique (+4,0 millions d'euros ou +2,3%) tandis que le chiffre d'affaires aux Pays-Bas a diminué de -5,8% ou -6,0 millions d'euros en raison d'un effet de comparaison négatif avec 2017 où un chiffre d'affaires projet important avait été enregistré.

En pourcentage du chiffre d'affaires, l'Excédent Brut Opérationnel (EBO) de Worldline a augmenté de +120 points de base (« pb ») ou +19,5 millions d'euros organiquement et a atteint 179,5 millions d'euros (21,9% du chiffre d'affaires). Cette amélioration est venue principalement des Services Financiers avec un EBO progressant de +280 points de base (ou +17 millions d'euros) grâce à de bonnes dynamiques commerciales, la mise en place du plan de synergies et des éléments non-récurrents positifs. L'EBO de Services aux Commerçants a augmenté de +70 points de base (+4,4 millions d'euros), tandis que l'EBO de Mobilité & Services Web Transactionnels a baissé de -5,0 millions d'euros ou -380 points de base, impacté par une phase d'investissements liée à de nombreux contrats récemment gagnés.

Le carnet de commandes à fin juin 2018 est resté élevé et a progressé à 2,7 milliards d'euros.

Le nombre total de salariés était de 9 857 à fin juin 2018 par rapport à 9 467 au début de 2018, soit une hausse de +4,1% (+390 salariés) due en majorité à l'augmentation de l'effectif direct de 381 personnes lié aux forts développements commerciaux en particulier, en Inde, en France et en Europe du Nord et du Sud.

A.2.3 Réconciliation du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle à périmètre et taux de change constant

Pour l'analyse des performances du Groupe, le chiffre d'affaires et l'EBO du S1 2018 est comparé avec le chiffre d'affaires et l'EBO du S1 2017 à périmètre et taux de change constants et après prise en compte des impacts d'IFRS 15.

La réconciliation entre le chiffre d'affaires et l'EBO publié du S1 2017 et le chiffre d'affaires et l'EBO du S1 2017 à périmètre et taux de change constants après prise en compte des impacts d'IFRS 15 est présentée ci-dessous (par Ligne de Services) :

Chiffre d'affaires						
En millions d'euros	S1 2017 Statutaire	IFRS 15	Transferts internes	Effets de périmètre	Effets de change	S1 2017*
Services aux commerçants	260,8	-0,5	-0,9	+20,1	-4,1	275,4
Services Financiers	345,1	-4,3		+6,6	-1,0	346,4
Mobilité & Services Web Transactionnels	172,2	-12,7	+0,9		-8,0	152,3
Worldline	778,1	-17,6	+0,0	+26,7	-13,1	774,1

*à périmètre constant et taux de change moyen à fin juin 2018, et après prise en compte des impacts d'IFRS 15

EBO						
En millions d'euros	S1 2017 Statutaire	IFRS 15	Transferts internes	Effets de périmètre	Exchange rates effets	S1 2017*
Services aux commerçants	53,3		-0,2	+5,9	-1,5	57,5
Financial Services	88,9			+3,9	-0,3	92,4
Mobilité & Services Web Transactionnels	22,7		+0,2		-1,5	21,4
Coûts centraux	-11,3					-11,3
Worldline	153,5	0	+0,0	+9,8	-3,3	160,0

*à périmètre constant et taux de change moyen à fin juin 2018, et après prise en compte des impacts d'IFRS 15

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » est entrée en application au 1er Janvier 2018 et son impact sur le chiffre d'affaires du S1 2017 est de -2,3%.

Les transferts internes correspondent à des transferts et reclassements de certains contrats entre Services aux Commerçants et Mobilité & Services Web Transactionnels.

Les effets de périmètre correspondent à :

- Dans Services aux Commerçants : l'ajout des chiffres d'affaires du S1 2017 de MRL Posnet et Digital River World Payments, la déduction du chiffre d'affaires du S1 2017 de Paysquare Belgique ;
- Dans les Services Financiers : l'ajout des chiffres d'affaires du S1 2017 de First Data Baltics et Diamis, et la déduction du chiffre d'affaires du S1 2017 de Chèque Service.

Les effets de change traduisent principalement la dépréciation du Peso argentin et des monnaies asiatiques (principalement la Roupie indienne) par rapport à l'Euro.

Les chiffres du premier semestre 2017 présentés dans cette revue opérationnelle sont basés sur des données à périmètre et taux de change constants après prise en compte des impacts d'IFRS 15.

A.2.4 Evolution du profil de chiffre d'affaires

En millions d'euros	Chiffre d'affaires		
	S1 2018	S1 2017*	% du total
Services aux commerçants	287,4	275,4	35,1%
Services financiers	371,7	346,4	45,4%
Mobilité & Services Web Transactionnels	159,5	152,3	19,5%
Worldline	818,6	774,1	100,0%

*à périmètre constant et taux de change moyen à fin juin 2018, et après prise en compte des impacts d'IFRS 15

L'Europe a représenté la majeure partie des activités de Worldline, générant environ 90% du chiffre d'affaires.

En millions d'euros	Chiffre d'affaires		
	S1 2018	S1 2017*	% du chiffre d'affaires
France	191,8	182,0	23,4%
Royaume-Uni, Allemagne, Europe Centrale et de l'Est	175,8	169,6	21,5%
Belgique	175,7	171,7	21,5%
Pays-Bas	97,4	103,5	11,9%
Europe du Nord et du Sud	94,2	76,8	11,5%
Marchés Emergents	83,8	70,6	10,2%
Worldline	818,6	774,1	100%

*à périmètre constant et taux de change moyen à fin juin 2018, et après prise en compte des impacts d'IFRS 15

A.2.5 Performance par Ligne de Services

En millions d'euros	Chiffre d'affaires			EBO		% d'EBO		
	S1 2018	S1 2017*	Croissance Organique	S1 2018	S1 2017*	S1 2018	S1 2017*	Var.
Services aux Commerçants	287,4	275,4	+4,4%	61,9	57,5	21,5%	20,9%	+0,7 pt
Services Financiers	371,7	346,4	+7,3%	109,5	92,4	29,4%	26,7%	+2,8 pt
Mobilité & Services Web Transactionnels	159,5	152,3	+4,7%	16,4	21,4	10,3%	14,0%	-3,8 pt
Coûts centraux				-8,4	-11,3	-1,0%	-1,5%	+0,4 pt
Worldline	818,6	774,1	+5,8%	179,4	160,0	21,9%	20,7%	+1,2 pt

*à périmètre constant et taux de change moyen à fin juin 2018, et après prise en compte des impacts d'IFRS 15

A.2.5.1 Services aux Commerçants

En millions d'euros	Services aux commerçants		
	S1 2018	S1 2017*	Croissance Organique
Chiffre d'affaires	287,4	275,4	+4,4%
EBO	61,9	57,5	
% d'EBO	21,5%	20,9%	+0,7 pt

*à périmètre constant et taux de change moyen à fin juin 2018, et après prise en compte des impacts d'IFRS 15

Le chiffre d'affaires de **Services aux Commerçants** s'est élevé à **287,4 millions d'euros** à la fin du premier semestre 2018, en amélioration organique de +12,1 millions d'euros ou **+4,4%** par rapport au premier semestre de l'an dernier.

- La croissance de **Services de Paiement aux Commerçants** a majoritairement été générée par la division *Acquisition Commerçants* grâce notamment à :
 - Une forte croissance du chiffre d'affaires en Europe Continentale, grâce à de plus gros volumes de transactions en cartes internationales en Belgique, ainsi qu'à des développements positifs dans tous les autres pays européens; et
 - Une solide croissance à deux chiffres en Inde.

Cette forte accélération des services d'*Acquisition Commerçants* a été néanmoins atténuée par le ralentissement temporaire de l'activité *Solutions de Terminaux de Paiement*. En effet, malgré le développement commercial réussi des nouveaux produits tel que le terminal autonome VALINA, le volume de terminaux vendu en 2018 n'atteint pas les niveaux de ventes élevés de 2017. En ne prenant pas en compte l'activité *Terminaux de Paiement*, la croissance de Services aux Commerçants au cours du premier semestre 2018 aurait été de plus de +7,5%.

- L'activité **Services Digitaux aux Commerçants** a crû également, grâce principalement à des projets de *Digital Retail* au Royaume-Uni.

L'**EBO** de **Services aux Commerçants** a atteint **61,9 millions d'euros** (+4,4 millions d'euros) ou 21,6% du chiffre d'affaires, en augmentation de **+70 points de base** grâce :

- A la bonne dynamique commerciale en *Acquisition Commerçants* ;
- A la contribution des effets de l'intégration de MRL Posnet ; et
- Aux les résultats des actions transverses d'amélioration de productivité.

Cette bonne performance a été en partie affectée par un chiffre d'affaires plus faible en *Terminaux de Paiement*.

A.2.5.2 Services Financiers

Services financiers			
<i>En millions d'euros</i>	S1 2018	S1 2017*	Croissance Organique
Chiffre d'affaires	371,7	346,4	+7,3%
EBO	109,5	92,4	
% d'EBO	29,4%	26,7%	+2,8 pt

*à périmètre constant et taux de change moyen à fin juin 2018, et après prise en compte des impacts d'IFRS 15

Le chiffre d'affaires des **Services Financiers** s'est établi à **371,7 millions d'euros**, en croissance organique de +25,3 millions d'euros ou **+7,3%** par rapport au S1 2017. Chacune des quatre divisions a contribué à cette croissance :

- L'activité de **Traitement Acquéreurs** a crû grâce à un haut niveau de projets, ainsi qu'à une forte croissance des volumes d'autorisations, notamment en France, Europe du Sud et Allemagne ;
- Les **Paiements Non-Cartes** ont bénéficié de bons volumes de transactions SEPA, d'une forte croissance des volumes du schéma néerlandais iDeal, ainsi que d'une forte activité projets pour les paiements instantanées et les paiements SWIFT. Cette division a aussi bénéficié d'un chiffre d'affaires de licence de logiciel de paiement reconnu en lien avec un important contrat d'externalisation ;
- **Traitements Emetteurs** a bénéficié d'une croissance continue des services d'authentification forte pour les paiements en ligne et des services d'e-Wallet. Worldline Baltics a également contribué à la croissance, dépassant les prévisions établies lors de son acquisition ;
- La croissance de **Digital Banking** a été nourrie principalement par de nouveaux projets d'e-brokerage en France et de plateformes bancaires digitales en lien avec l' « accès aux comptes » (DSP2).

L'**EBO** de Services Financiers a atteint **109,5 millions d'euros** (29,4% du chiffre d'affaires), en croissance organique de **+280 points de base** ou +17,0 millions d'euros par rapport à la même période de l'année dernière. Cette performance découle d'une diminution des coûts généraux résultant de la mise en place du plan de synergies dans le cadre de l'intégration d'equensWorldline, de bonnes dynamiques commerciales dans chacune des 4 divisions, ainsi que du chiffre d'affaires découlant de la vente de licences et d'un effet positif lié à des renégociations de contrats.

A.2.5.3 Mobilité & Services Web Transactionnels

<i>En millions d'euros</i>	Mobilité & Services Web Transactionnels		
	S1 2018	S1 2017*	Croissance Organique
Chiffre d'affaires	159,5	152,3	+4,7%
EBO	16,4	21,4	
% d'EBO	10,3%	14,0%	-3,8 pt

*à périmètre constant et taux de change moyen à fin juin 2018, et après prise en compte des impacts d'IFRS 15

Le chiffre d'affaires de la Ligne de Services **Mobilité & Services Web Transactionnels** s'est élevé à **159,5 millions d'euros**, en amélioration de +7,2 millions d'euros ou **+4,7%** organiquement comparé à l'année dernière :

- La division **Services Numériques de Confiance** a eu une croissance à deux chiffres, bénéficiant d'une bonne dynamique commerciale avec les agences gouvernementales françaises suite aux commandes enregistrées en 2017. De plus, l'activité commerciale a été robuste en Amérique Latine à la fois dans les services transactionnels dans le domaine de la santé et dans les services de recouvrement des taxes ;
- La croissance d'**e-Consommateur & Mobilité** a été soutenue par les solutions de Vie Connectée en Allemagne et dans la péninsule ibérique ; et
- En dépit d'une bonne activité commerciale en Amérique Latine, et de la montée en puissance des projets Tap-2-Use en France basés sur les nouvelles technologies d'Open Payment, le chiffre d'affaires en **Billetterie Electronique** a diminué, impacté par une réduction du chiffre d'affaires projet au Royaume-Uni.

L'**EBO de Mobilité & Services Web Transactionnels** a atteint **16,4 millions d'euros** ou 10,3% du chiffre d'affaires, en baisse de -5,0 millions d'euros ou **-380 points de base**. Le taux d'EBO de la Ligne de Services a été en effet impacté par une phase d'investissements liée aux nombreux contrats récemment gagnés. Pour absorber les surcoûts transitoires liés à la montée en puissance de ces nouveaux contrats, sur fond de tensions sur le marché du recrutement, un important plan d'amélioration a été lancé, couvrant le second semestre 2018 et l'année 2019.

A.2.5.4 Coûts centraux

Les coûts centraux ont diminués de -2,9 millions d'euros grâce aux actions réussies du programme TEAM².

A.2.6 Performance par secteur géographique

En millions d'euros	Chiffre d'affaires			
	S1 2018	S1 2017*	Var.	Croissance Organique
France	191,8	182,0	9,8	5,4%
Royaume-Uni, Allemagne, Europe Centrale et de l'Est	175,8	169,6	6,2	3,7%
Belgique	175,7	171,7	4,0	2,3%
Pays-Bas	97,4	103,5	-6,0	-5,8%
Europe du Nord et du Sud	94,2	76,8	17,3	22,6%
Marchés Emergents	83,8	70,6	13,2	18,7%
Worldline	818,6	774,1	44,6	5,8%

*à périmètre constant et taux de change moyen à fin juin 2018, et après prise en compte des impacts d'IFRS 15

La **France** a enregistré un chiffre d'affaires de 191,8 millions d'euros, en croissance organique de **+5,4%** au premier semestre 2018, en majorité grâce à une forte croissance à un chiffre enregistrée en Service Mobilité & Services Web Transactionnels, porté par des projets en Services Numériques de Confiance. Le chiffre d'affaires de Services Financiers a également cru grâce à la division Digital Banking, tandis que le chiffre d'affaires de Services aux Commerçants est resté stable.

Au **Royaume-Uni, Allemagne, Europe Centrale et de l'Est**, le chiffre d'affaires s'est élevé à 175,8 millions d'euros au premier semestre 2018, correspondant à une croissance organique de **+3,7%**, portée par les Services Financiers en Allemagne grâce à de bons volumes et à chiffre d'affaires de licence de logiciel de paiement, tandis que le chiffre d'affaires du Royaume-Uni a diminué à cause d'une plus faible activité projet en Billetterie Electronique.

La **Belgique** a réalisé un chiffre d'affaires de 175,7 millions d'euros au premier semestre 2018, en croissance organique de **+2,3%**. Cette croissance a été portée par les services d'Acquisition Commerçants grâce à un meilleur mix de prix (plus grande proportion de transactions par cartes internationales), atténuée par une baisse du chiffre d'affaires des Terminaux de paiements, dû à un nombre moins important de terminaux vendus.

Aux **Pays-Bas** le chiffre d'affaires s'est élevé à 97,4 millions d'euros en baisse de **-5,8%** organiquement : la bonne performance du traitement des paiements non-cartes (augmentation des volumes de paiement iDeal de +40%) n'a pas pu compenser l'effet de comparaison négatif découlant d'éléments non-récurrent importants enregistrés l'année dernière dans la division Traitement Emetteurs.

En **Europe du Nord et du Sud** le chiffre d'affaires était de 94,2 millions d'euros (**+22,6%** organiquement) et a été soutenu par une bonne croissance générale des volumes de transactions ainsi que par un chiffre d'affaires exceptionnel lié à la renégociation de contrats.

Le chiffre d'affaires des **marchés Emergents** a crû de **+18,7%** organiquement (83,8 millions d'euros). Le chiffre d'affaires en Inde a continué à croître de façon significative. Les tendances commerciales en Asie-Pacifique et en Amérique Latine ont également contribué positivement.

A.2.7 Activité commerciale

A.2.7.1 Principales réalisations et signatures du premier semestre

Services aux Commerçants

Bonne dynamique et synergies de chiffre d'affaires avec les entreprises acquises récemment

- **L'activité commerciale en Inde** reste dynamique et au 30 juin 2018, Worldline Inde gérait plus de 1,3 millions points d'acceptation de paiements (environ 1 million de terminaux de paiement et environ 300 000 QR codes). D'importants contrats ont été renouvelés, en particulier avec la Bank of Baroda, Yes Bank, Central Bank of India et Sodexo pour une période de trois ans chacun. Enfin les synergies de chiffre d'affaires avec MRL Posnet, qui a été acquis en novembre dernier, se réalisent rapidement, avec en particulier déjà 5000 terminaux de paiements MRL personnalisés vendus à des clients historiques de Worldline en Inde.
- **Concernant le paiement en ligne**, la pertinence de l'acquisition de Digital River World Payments l'année dernière a été démontrée par un nouveau contrat signé avec **AvailPro**, moteur de réservation en ligne de chambres d'hôtel leader en Europe. 10 500 hôtels sont connectés à AvailPro qui a son tour est connecté à tous les moteurs de recherche de réservations. Worldline va délivrer une solution d'e-Commerce de bout-en-bout, permettant aux hôtels de se faire payer directement via AvailPro. Cette solution s'appuie sur Worldline Online Payment Acceptance et comprend l'e-acceptance via un "payment gateway" et les services d'acquisition sur une durée de 3 ans.

Très forte croissance en acquisition en ligne

- Suite à un effort commercial ciblé, Worldline connaît une croissance de chiffre d'affaires d'environ +20% pour les services d'acquisition de paiements en ligne en Europe.

Succès commercial des solutions omni-channel et de paiement mobile de Worldline

- Une solution d'e-wallet Commerçant a été vendue à un distributeur d'électroménager français majeur. Par ailleurs, Total, en collaboration avec Worldline, a lancé Total eWallet, une solution 100% digitale et connectée qui permet à l'automobiliste de faire le plein et régler ses achats en quelques clics depuis son mobile.

Terminaux de paiements

- En dépit d'un contexte de marché plus difficile en Europe, d'importantes commandes ont été enregistrées pour le nouveau **terminal de paiement autonome VALINA**, avec en particulier environ 1000 unités vendues au Royaume-Uni pour les infrastructures de vélos partagés de Londres.

Deux nouvelles licences DSP2

- Worldline a obtenu de la Banque Nationale de Belgique deux nouvelles licences, liée à la DSP2, lui permettant de devenir prestataire de services d'initiation de paiements (PISP) et prestataire de services d'information sur les comptes (AISP).

Services Financiers

Signatures significatives de nouveaux contrats et renouvellements de contrats

- Worldline a signé, au-delà du contrat important avec Commerzbank, des renouvellements significatifs, tel que le contrat de traitement de transactions de paiement avec De Volksbank, qui a été prolongé pour 5 nouvelles années. Il inclut des services de traitements émetteurs et iDeal, ainsi que la mise en place d'un nouveau moteur de paiement instantanés pour le back-office et un module back office de paiements multidevises.

Paiements en ligne et les paiements mobiles:

- equensWorldline supporte Commerzbank pour le lancement de Google Pay, le système de paiement mobile de Google, avec sa **plateforme de paiements mobiles**. Ce projet vient compléter la longue liste de projets en rapport avec les GAFAs, NATUs et BATX ; et
- En mai, le volume des transactions d'authentification forte (*Trusted Authentication*) a dépassé la barre des **10 millions**, soit une très forte croissance par rapport aux volumes moyens enregistrés en 2017 qui étaient de l'ordre de 3,7 millions de transactions par mois.

Concernant le traitement des paiements non-cartes et les paiements instantanés :

- Le Groupe a réaffirmé son leadership technologique avec la banque française BRED, qui a sélectionné le progiciel CRISTAL Instant Payments de Worldline pour la mise en œuvre des Instant Payments; et
- Les plateformes conformes à la directive DSP2 de Digital Banking et de contrôle d'accès aux comptes, vendues à une institution financière européenne majeure, sont maintenant en exploitation ;
- Sept banques nord-européennes ont décidé de mettre en place la solution ASPSP d'equensWorldline pour les aider à respecter la date de limite de conformité à la réglementation pour l'accès aux comptes, s'appuyant sur la *Worldline Digital Banking Platform* qui a par ailleurs reçu le Prix PayFORUM 2018 dans la catégorie "API" (Application Programming Interface / Interface de Programmation Applicative) ; et
- Le Mobile Proxi Forum, un organisme de l'EPC (European Payment Council), a désigné equensWorldline comme son Standardised Proxy Lookup de référence. Ce service est conçu pour permettre et faciliter l'interopérabilité entre les solutions de paiement mobiles de pair-à-pair (P2P) participantes.

Mobilité & Services Web Transactionnels

Dans l'e-Ticketing, en coopération avec la ville de Dijon, Keolis, la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté et Visa, Worldline a annoncé le lancement d'une nouvelle innovation dans le domaine de l'Open Payment pour les transports publics de Dijon, où, pour la première fois en France, une grande ville a équipé son réseau de tramway avec des terminaux de validation de paiement sans contact, permettant aux passagers de payer leurs trajets directement à bord en utilisant leur carte de débit bancaire habituelle.

Suite au succès de cette solution, où après seulement 2 mois l'opérateur a atteint la moitié des objectifs fixés pour 2020, Worldline a signé deux nouveaux contrats utilisant la solution Tap2Use:

- Un dans la région française « Grand Est », où Worldline va mettre en œuvre puis opérer une solution de solution de billetterie électronique transfrontière avec l'Allemagne ;
- L'autre avec l'agglomération d'Amiens où Worldline va mettre en place une plateforme multi-services permettant aux habitants d'accéder avec l'aide d'un identifiant unique (téléphone mobile, carte sans contact) à une large variété de services de mobilités, culturels et sportifs.

Concernant les Services Numériques de Confiance,

- Un contrat a été signé avec l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances), avec qui Worldline va mettre en place une plateforme digitale sécurisée afin de digitaliser les chèques papiers, intégrant des technologies développées dans les divisions Services aux Commerçants et Services Financiers ;
- Worldline a signé un nouveau contrat en France avec la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) pour construire et gérer de nouveaux services permettant aux handicapés et personnes âgées de gérer à distance le paiement de leurs allocations ;
- En Autriche, Worldline a renouvelé le contrat de paiement mobile de parking avec la ville de Vienne; et
- Le succès du lancement commercial de la solution de traçabilité de Worldline Track & Trace a été démontré par de nouveaux contrats signés ce semestre avec des industriels du tabac dans le contexte de la mise en œuvre de la directive européenne visant à sécuriser les paiements des taxes dans les différents états membres.

En e-Consommateur & Mobilité :

- L'offre WL Contact enregistre de très bonnes performances commerciales ;
- Un nouveau contrat Energy Security Suite a été signé en Autriche, solution permettant de sécuriser les communications des compteurs énergétiques intelligents.

Par ailleurs, Worldline et Bureau Veritas ont annoncé le **lancement d'Origin**, solution de **traçabilité** développée conjointement et basée sur une **technologie blockchain**, offrant aux consommateurs un moyen fiable et pratique d'accéder aux informations de chaque étape de fabrication d'un produit. Pour la première fois dans le monde, un label de traçabilité va offrir aux consommateurs la preuve complète du parcours produit, de la fourche à la fourchette. L'utilisation de la blockchain est une innovation technologique qui résout les problèmes jusque-là classiquement rencontrés dans la mise en œuvre de solutions de traçabilité. Origin de Bureau Veritas est la première solution de traçabilité à tirer parti de la blockchain. Des projets sont en cours avec un certain nombre de clients de Bureau Veritas, et la technologie est maintenant prête à être largement déployée.

A.2.7.2 Carnet de commandes

Le **carnet de commandes** reste élevé et a augmenté à **2,7 milliards d'euros**.

A.2.8 Ressources humaines

L'**effectif total du groupe** était de **9 857** salariés fin juin 2018, **contre 9 467 début 2018**. L'augmentation de +4,1% (soit +390 employés) du total de l'effectif du Groupe est principalement due à l'augmentation nette du nombre d'employés directs de +381 employés, principalement dans les marchés émergents. Cet accroissement du personnel est lié au fort développement des activités, en particulier en Inde et en France. L'intensification des projets au sein des pays d'Europe du Nord et du Sud, plus spécifiquement en Finlande, en Italie et en Espagne, a également contribué à cette augmentation.

Le nombre d'employés directs fin juin 2018 était de 9 063 salariés, représentant 91,9% de l'effectif total du Groupe, proportion stable depuis début janvier 2018. Le nombre d'employés indirects quant à lui était de 794 salariés, stable depuis début 2017 (+9 employés).

Evolution de la main d'œuvre sur la période janvier 2018 – juin 2018 : entrées et sorties par nature et par pays

Effectif	Ouverture Jan.-18	Reclass	Ouverture révisée Jan.-18	Effet de périmètre	Embauches	Démissions	Licenciements / Restructurations	Autres mouvements	Clôture Juin-18	Evolution	%
France	2 852	-48	2 804	+48	+127	-56	-4	-24	2 896	+92	+3,3%
Belgique	1 073		1 073	+0	+87	-49	-7	-7	1 097	+24	+2,2%
Royaume-Uni, Allemagne, Europe de l'Est et du Centre	1 760		1 760	+0	+152	-67	-12	-17	1 816	+56	+3,2%
Pays-Bas	583		583	+0	+44	-10	-4	+0	613	+30	+5,1%
Marchés émergents (Amériques, Asie)	1 486		1 486	+0	+238	-125	+0	-14	1 585	+99	+6,7%
Europe du Nord et du Sud	976		976	+0	+110	-11	-18	-1	1 056	+80	+8,2%
Direct	8 730	-48	8 682	+48	+758	-318	-45	-63	9 063	+381	+4,4%
Indirect	787	-2	785	+2	+85	-47	-1	-30	794	+9	+1,1%
Total (D+I)	9 517	-50	9 467	+50	+843	-365	-46	-93	9 857	+390	+4,1%

La ventilation de l'effectif au 1er janvier 2018 a été révisée, suite au reclassement de +50 employés venant de la société Diamis, classés en « Effet de périmètre ».

A.3 Objectifs 2018

Le Groupe confirme tous les objectifs de 2018 indiqués dans son communiqué de presse du 20 février 2018 :

Chiffre d'affaires : Le groupe prévoit une croissance organique de son chiffre d'affaires, à périmètre et taux de change constants comprise **entre 5% et 7%**

Excédent Brut Opérationnel (EBO) : Le Groupe a l'objectif d'atteindre une marge d'EBO comprise entre **22% et 23%**.

Flux de trésorerie disponible : Le groupe a l'ambition de générer un flux de trésorerie disponible compris **entre 200 et 210 millions d'euros**, incluant environ 20 millions d'euros de coûts de mise en place des synergies et excluant les coûts de transaction liés à l'acquisition de SIX Payment Services.

A.4 Revue Financière

Dans cette revue financière, les états financiers à fin juin 2018 sont comparés aux données statutaires pour la même période en 2017.

A.4.1 Etat du résultat global

Le Groupe a réalisé un résultat net (attribuable aux actionnaires de la Société Mère) de 57,2 millions d'euros au premier semestre 2018, représentant 7,0 % du chiffre d'affaires consolidé. Le résultat net normalisé, retraité des produits et charges inhabituels et peu fréquents (nets d'impôts), s'est élevé à 77,0 millions d'euros, représentant 9,4 % du chiffre d'affaires consolidé.

A.4.1.1 Etat de passage de la marge opérationnelle au résultat net

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	% Renta- bilité	Semestre clos le 30 juin 2017 (6 mois)	% Renta- bilité
Marge opérationnelle	129,5	15,8%	113,7	15,0%
Autres produits et charges opérationnels	-34,2		-28,1	
Résultat opérationnel	95,3	11,6%	85,6	11,3%
Résultat financier	2,2		-4,3	
Charge d'impôt	-24,2		-20,4	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0,0		0,0	
Part des participations ne donnant pas le contrôle et quote-part du résultat net des sociétés mises	-16,1		-10,1	
Résultat net - attribuable aux propriétaires de la société mère	57,2	7,0%	50,8	6,7%
Résultat net normalisé - attribuable aux propriétaires de la société mère (*)	77,0	9,4%	67,4	8,9%

(*) Défini ci-après.

A.4.1.2 Excédent Brut Opérationnel (EBO)

L'Excédent Brut Opérationnel (EBO) représente la performance opérationnelle sous-jacente des activités courantes et est expliqué dans la revue opérationnelle.

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2017 (6 mois)	Variation
Marge opérationnelle	129,5	113,7	15,7
+ Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	47,5	44,1	3,4
+ Valeur nette des immobilisations cédées/mises au rebut	0,1	0,3	-0,1
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions pour retraite	1,9	-4,8	6,7
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions	0,4	0,3	0,1
EBO	179,4	153,5	25,9

A.4.1.3 Autres produits et charges opérationnels

Le poste "Autres produits et charges opérationnels" comprend les produits et charges qui sont inhabituels et peu fréquents et a représenté une charge nette de 34,2 millions d'euros au premier semestre 2018. Le détail par nature de ce poste est le suivant :

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2017 (6 mois)
Réorganisation des effectifs	-2,0	-4,2
Rationalisation et frais associés	-2,5	-1,2
Coûts d'intégration et d'acquisition	-13,4	-7,4
Charges relatives à des paiements fondés sur des actions	-6,9	-3,1
Amortissement de la Relation Clients et des brevets	-8,2	-6,9
Autres	-1,1	-5,2
Total	-34,2	-28,1

Les 2 millions d'euros de **coûts de réorganisation** des effectifs, en baisse de 2,2 million d'euros par rapport la période précédente, sont principalement liés aux coûts de restructuration des récentes acquisitions.

Les 2,5 million d'euros de **coûts de rationalisation** et frais associés comprennent principalement ceux engagés pour l'accélération du programme TEAM² y compris la transformation du back office administratif. Ces coûts sont en augmentation de 1,3 million d'euros par rapport au premier semestre 2017.

Les coûts d'intégration et d'acquisition d'un montant de 13,4 millions d'euros (augmentation de 6,0 millions d'euros par rapport à la période précédente) sont liés aux coûts post-intégration d'Equens, aux programmes post intégration des entités acquises en 2017 et aux coûts de transaction SIX.

Les 8,2 millions d'euros d'**amortissement de la relation clients et des brevets** correspondent principalement à :

- 5,0 millions d'euros de charge d'amortissement de la relation clients apportée par Equens et Paysquare;
- 1,1 million d'euros de charge d'amortissement de la relation clients apportée par Cataps (KB Smartpay);
- 1,1 million d'euros de charge d'amortissement de la relation clients et de technologies apportée par MRL Posnet;
- 0,6 million d'euros de charge d'amortissement de la relation clients et de technologies apportée par WOPA (anciennement Digital River World Payments);
- 0,5 million d'euros de charge d'amortissement de la relation clients apportée par Worldline Baltics (anciennement First Data Baltics).

A.4.1.4 Résultat financier

Le résultat financier du Groupe s'est soldé par un produit net de 2,2 millions d'euros sur la période, et était composé d'un coût de l'endettement financier net de 0,6 million d'euros et d'un produit financier non opérationnel de 2,8 millions d'euros.

Le coût de l'endettement financier net est passé de 0,4 million d'euros à fin juin 2017 à 0,6 million d'euros sur cette période.

Le résultat financier non opérationnel étaient principalement composés de gains nets de change pour 0,6 millions d'euros, de la reconnaissance de la réévaluation des actions de préférence Visa au compte de résultat pour 3,3 millions d'euros ainsi que des coûts financiers liés aux engagements de retraite pour 0,9 million d'euros. Ces coûts représentent la différence entre les coûts de désactualisation des obligations des régimes à prestations définies et les rendements notionnels générés par les actifs financiers des régimes faisant l'objet de préfinancements (cf. Note 16 « Régimes de retraites et autres avantages à long terme »).

A.4.1.5 Impôt

La charge d'impôt sur le premier semestre de l'exercice 2018 s'est élevée à 24,2 millions d'euros pour un résultat avant impôt de 97,5 millions d'euros. Le Taux d'Impôt Effectif (TIE) s'élève à 24,8% ; hors éléments exceptionnels, le TIE aurait été de 24,9% (le TIE de 2017 était de 24,9%).

A.4.1.6 Résultat net normalisé

Le résultat net normalisé excluant les éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents attribuable aux propriétaires de la société mère (net d'impôt) s'est élevé à 77,0 millions d'euros au S1 2017.

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2017 (6 mois)
Résultat net - attribuable aux propriétaires de la société mère	57,2	50,8
Autres produits et charges opérationnels	-28,3	-21,9
Impôt sur les autres produits et charges opérationnels	8,5	5,4
Résultat net normalisé – attribuable aux propriétaires de la société mère	77,0	67,4

A.4.1.7 Résultat net par action

Le nombre d'actions au 1^{er} janvier 2018 était de 132 898 963. Le nombre moyen d'actions s'est élevé à 132 712 980 sur la période. A fin juin 2018, les instruments dilutifs sont constitués d'options de souscription d'actions (correspondant à 1 005 014 options).

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	% Renta- bilité	Semestre clos le 30 juin 2017 (6 mois)	% Renta- bilité
Résultat net [a]	57,2	7,0%	50,8	6,7%
Résultat net normalisé [b]	77,0	9,4%	67,4	8,9%
Nombre moyen d'actions [c]	132 712 980		132 406 976	
Impact des instruments dilutifs	1 005 014		642 203	
Nombre moyen dilué d'actions [d]	133 717 994		133 049 179	
(En EUR)				
Résultat Net Par Action (RNPA) [a] / [c]	0,43		0,38	
Résultat Net Par Action (RNPA) dilué [a] / [d]	0,43		0,38	
Résultat Net Par Action (RNPA) normalisé [b] / [c]	0,58		0,51	
Résultat Net Par Action (RNPA) dilué normalisé [b] / [d]	0,58		0,51	

A.4.2 Tableau de flux de trésorerie

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2017 (6 mois)
Excédent Brut Opérationnel (EBO)	179,4	153,5
Investissements opérationnels	-45,8	-50,6
Variation du besoin en fonds de roulement	12,1	24,1
Flux de trésorerie opérationnel	145,7	127,0
Impôts payés	-26,6	-16,6
Coût de l'endettement financier net payé	-0,6	-0,4
Réorganisation provenant des autres produits et charges opérationnels	-2,1	-3,5
Rationalisation & frais associés provenant des autres produits et charges opérationnels	-2,5	-1,0
Coûts d'intégration et d'acquisition	-10,1	-7,0
Investissements financiers nets à long terme	-0,6	-0,6
Autres variations (*)	-0,6	-9,8
Flux de trésorerie disponible	102,6	88,0
(Acquisitions)/cessions matérielles (solde net)	-3,1	0,7
Augmentations/(réductions) de capital	6,2	5,5
Flux de trésorerie net	105,7	94,2
Trésorerie nette / (Endettement net) d'ouverture	309,1	347,7
Variation de trésorerie	105,7	94,2
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la	-0,7	-1,8
Trésorerie nette / (Endettement net) de clôture	414,1	440,1

(*) Les "autres variations" correspondent aux autres éléments opérationnels décaissés (excluant la réorganisation, la rationalisation et frais associés, les coûts d'intégration et d'acquisition), aux autres éléments financiers décaissés, aux investissements financiers nets à long terme excepté les acquisitions et les cessions.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les dividendes distribués aux participations ne donnant pas le contrôle ne sont plus un élément du Flux de trésorerie disponible mais du dividende payé. L'effet 2017 est nul.

Le **Flux de trésorerie disponible** représenté par la variation de trésorerie nette ou de l'endettement net, corrigé des variations de capital (notamment de la trésorerie perçue correspondant à l'exercice de stock-options), des dividendes payés, de l'incidence liée aux fluctuations du taux de change sur la trésorerie nette d'ouverture, et des acquisitions/cessions, atteignait 102,6 millions d'euros contre 88,0 millions d'euros au premier semestre 2017 correspondant à une augmentation de +16,6%.

Le montant de **flux de trésorerie opérationnel** s'élevait à 145,7 millions d'euros, en augmentation de 18,6 millions d'euros par rapport au premier semestre 2017, hausse s'expliquant par les éléments suivants :

- Excédent Brut Opérationnel (EBO) : hausse de 25,9 millions d'euros,
- Investissements opérationnels en baisse (4,8 millions d'euros),
- Besoin en fonds de roulement en baisse (12,0 millions d'euros).

L'**Excédent Brut Opérationnel** de 179,4 millions d'euros, représente une augmentation de 25,9 millions d'euros par rapport à juin 2017, soit 21,9% du chiffre d'affaires contre 20,2% en juin 2017.

Les **investissements opérationnels** atteignaient 45,8 millions d'euros, soit 5,6% du chiffre d'affaires, légèrement en dessous du niveau du premier semestre 2017 à 6,7%. Les investissements étaient principalement liés à la capitalisation de coûts relatifs à la modernisation des plateformes technologiques pour 19,7 millions d'euros.

L'**amélioration du besoin en fonds de roulement** était de 12,0 millions d'euros. Le délai de règlement clients s'élevait à 41 jours à fin juin 2018, tandis que le délai de paiement fournisseurs s'établissait à 94 jours.

Les **impôts payés** s'élevaient à 26,6 millions d'euros, en augmentation de 10,0 million d'euros par rapport à juin 2017. Cette hausse est principalement liée à la part restante du paiement de l'impôt en Belgique pour 4,4 millions d'euros, du paiement de l'impôt aux Pays-Bas pour 2,0 millions d'euros et des paiements d'impôts liés aux nouvelles acquisitions réalisées en 2017 pour 1,9 million d'euros.

Le **coût de l'endettement financier net** s'élevait à 0,6 million d'euros en hausse de 0,2 million d'euros par rapport au premier semestre 2017.

Les décaissements liés aux coûts **de réorganisation et de rationalisation** représentaient respectivement 2,1 millions d'euros et 2,5 millions d'euros.

Les **coûts d'intégration** post acquisition et la transaction avec SIX s'élevaient à 10,1 millions d'euros.

Les **investissements financiers nets** d'un montant de 0,6 million d'euros étaient principalement relatifs aux titres de participation non consolidés.

Les « **Autres variations** » pour -0,6 million d'euros correspondaient aux effets de change et autres coûts financiers pour 0,3 million d'euros et à d'autres coûts non récurrents pour -0,9 million d'euros.

Par conséquent, le **flux de trésorerie disponible** généré au cours du premier semestre 2018 atteignait 102,6 millions d'euros.

En juin 2018, l'**augmentation de capital** d'un montant de 6,2 millions d'euros correspondait à l'émission d'actions nouvelles suivant l'exécution des plans de stock-options émis en septembre 2014 et septembre 2015.

La variation de **cours de monnaies étrangères**, déterminée sur l'exposition de la dette ou de la trésorerie par pays, a généré une diminution de la trésorerie nette de - 0,7 million d'euros.

A.4.2.1 Politique de financement

Structure de financement

Les besoins de liquidités estimés de Worldline sont complètement couverts par sa trésorerie positive ou, si besoin, par des emprunts à long terme et autres instruments financiers à long terme.

Le 26 juin 2014, dans le cadre de cette politique, Worldline SA a souscrit une facilité de crédit renouvelable auprès de Atos SE pour un montant de 300 millions d'euros lui permettant de couvrir ses besoins de liquidités, y compris ceux liés aux fluctuations saisonnières de son besoin en fonds de roulement, reconduit le 2 novembre 2015. Le 2 janvier 2016, cette facilité de crédit a été transférée d'Atos SE à Bull International, filiale du groupe Atos. La facilité de crédit renouvelable dispose d'une maturité au 26 juin 2019. Elle a été conclue aux conditions habituelles du marché, et ne comporte pas de ratio bancaire.

Politique d'investissement

Worldline a pour politique de louer ses espaces de bureaux et autres actifs immobiliers administratifs ou opérationnels. Certains actifs immobilisés, tels que le matériel informatique ou les véhicules de société, peuvent faire l'objet d'un financement par le biais de contrats de location simple ou de location-financement. Ces contrats de location simple ou de location - financement sont sélectionnés en fonction du coût de financement et du type de solution le mieux adapté aux actifs concernés.

A.4.3 Résultat de la Société Mère

Le résultat avant impôt de la Société Mère s'est élevé à -20,7 millions d'euros à fin juin 2018, comparé à -16,0 millions d'euros pour le premier semestre 2017.

A.5 Facteurs de risques

Le Groupe a mené une revue des risques qui pouvaient avoir un impact significatif sur son activité ou ses résultats (ou sa capacité à atteindre ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs autres que ceux détaillés à la Section F. « Facteurs de risques » du Document de référence 2017 de la Société déposé le 21 mars 2018 à l'AMF.

Les montants actualisés des provisions pour litiges figurant dans les comptes consolidés clos au 30 juin 2018 sont les suivants :

- **Litiges en matière sociale** : le montant total des provisions pour litige en matière sociale figurant dans les comptes consolidés clos au 30 juin 2018, était de 0,5 million d'euros ;
- **Litiges en matière commerciale** : comme inscrit dans les comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2018, le montant total des provisions pour risques de litiges commerciaux, qui couvrent les litiges commerciaux et contentieux identifiés, s'élevait à 0,9 million d'euros ;
- **Litiges en matière fiscale** : aucune provision pour litige fiscal n'était comptabilisée au 30 juin 2018.

A.6 Parties liées

Une description des transactions avec les parties liées est disponible dans la Section E.8 « Opérations avec les apparentés » et la Note 27 - Parties liées des comptes consolidés annuels 2017 inclus dans le Document de référence 2017 de la Société déposé auprès de l'AMF le 21 mars 2018, ainsi qu'à la Note 19 Parties liées des comptes consolidés semestriels 2018 inclus dans la présente actualisation du Document de référence. Au cours du premier semestre 2018, le Groupe Worldline n'a identifié aucune autre transaction significative avec des parties liées.

B ETATS FINANCIERS

B.1 Etats financiers consolidés résumés semestriels

B.1.1 Compte de résultat consolidé résumé semestriel

(En millions d'euros)		Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2017 (6 mois) (*)
Chiffre d'affaires	Note 2	818,6	760,5
Charges de personnel	Note 3	-338,1	-309,1
Charges opérationnelles	Note 4	-351,1	-337,6
Marge opérationnelle		129,5	113,7
En % du Chiffre d'affaires		15,8%	15,0%
Autres produits et charges opérationnels	Note 5	-34,2	-28,1
Résultat opérationnel		95,3	85,6
En % du Chiffre d'affaires		11,6%	11,3%
Charges financières		-3,0	-6,2
Produits financiers		5,2	1,9
Résultat financier	Note 6	2,2	-4,3
Résultat avant impôt		97,5	81,3
Charge d'impôt	Note 7	-24,2	-20,4
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		0,0	0,0
RESULTAT NET		73,3	60,9
Dont attribuable aux :			
- propriétaires de la société mère		57,2	50,8
- participations ne donnant pas le contrôle		16,1	10,1

(*) 30 juin 2017 ajusté pour tenir compte des changements comptables intervenus, comme exposé dans la note "Base de préparation et principes comptables"

(En euros et en nombre d'actions)

Nombre moyen pondéré d'actions		132 712 980	132 406 976
Résultat net par action – attribuable aux propriétaires de la société mère	Note 8	0,43	0,38
Nombre moyen pondéré dilué d'actions		133 717 994	133 049 179
Résultat net dilué par action - attribuable aux propriétaires de la société mère	Note 8	0,43	0,38

B.1.2 Etat du résultat global consolidé semestriel

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2017 (6 mois)
Résultat net de la période	73,3	60,9
Autres éléments du résultat global		
- à reclasser en compte de résultat (recyclable):	-5,8	-2,9
Variation de la juste valeur des instruments financiers	8,0	-0,1
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	0,0	1,4
Variation de la réserve de conversion	-12,5	-4,2
Effet d'impôt sur les éléments recyclables directement reconnus en capitaux propres	-1,4	-
- non reclassés en compte de résultat (non-recyclable):	1,6	1,7
Gains et pertes actuariels générés sur la période liés aux engagements de retraite	2,2	2,0
Effet d'impôt sur les éléments non recyclables directement reconnus en capitaux propres	-0,6	-0,3
Total autres éléments du résultat global	-4,2	-1,3
Total Résultat global	69,1	59,6
Dont attribuable aux :		
- propriétaires de la société mère	52,8	49,5
- participations ne donnant pas le contrôle	16,3	10,1

B.1.3 Etats consolidés de la situation financière semestrielle

<i>(En millions d'euros)</i>		30 juin 2018	31 décembre 2017
ACTIF			
Goodwill	Note 9	928,3	933,8
Immobilisations incorporelles	Note 10	342,4	352,6
Immobilisations corporelles		122,4	129,2
Actifs financiers non courants	Note 11	37,4	35,4
Impôts différés actifs		50,1	52,4
Total des actifs non courants		1 480,6	1 503,4
Clients et comptes rattachés	Note 12	337,5	315,6
Impôts courants		16,0	14,1
Autres actifs courants	Note 13	144,1	136,3
Créances liées à l'activité d'intermédiation		136,9	316,6
Instruments financiers courants		8,1	0,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 14	455,2	355,8
Total des actifs courants		1 097,8	1 138,9
TOTAL DE L'ACTIF		2 578,4	2 642,2

<i>(En millions d'euros)</i>		30 juin 2018	31 décembre 2017
PASSIF			
Capital social		90,6	90,4
Primes		266,2	259,2
Réserves consolidées		960,7	843,6
Ecarts de conversion		-58,4	-47,3
Résultat de l'exercice		57,2	105,5
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		1 316,3	1 251,3
Participations ne donnant pas le contrôle		191,9	175,1
Total capitaux propres		1 508,2	1 426,4
Provisions retraites et assimilées	Note 16	115,5	116,0
Provisions non courantes		21,5	14,2
Passifs financiers		1,8	3,1
Impôts différés passifs		50,7	57,4
Total des passifs non courants		189,5	190,7
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 17	277,2	264,1
Impôts courants		56,7	51,2
Provisions courantes		4,4	12,0
Instruments financiers courants		0,0	0,2
Part à moins d'un an des passifs financiers		39,3	43,6
Dettes liées à l'activité d'intermédiation		136,9	316,6
Autres passifs courants	Note 18	366,1	337,5
Total des passifs courants		880,7	1 025,2
TOTAL DU PASSIF		2 578,4	2 642,2

B.1.4 Tableau de flux de trésorerie consolidé semestriel

(En millions d'euros)		Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2017 (6 mois)
Résultat avant Impôt		97,5	81,3
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	Note 4	47,5	44,1
Dotations/(Reprises) nettes aux provisions d'exploitation		2,3	-4,5
Dotations/(Reprises) nettes aux provisions financières		0,9	1,0
Dotations/(Reprises) nettes aux autres provisions opérationnelles		3,3	1,0
Amortissement de la Relation Clients		8,2	6,9
(Plus)/Moins-values de cessions d'immobilisations		0,1	-1,2
Charges nettes liées aux options de souscription d'actions et assimilées		6,9	3,1
Pertes / (gains) latents liés aux variations de juste valeur et autres		-3,2	-0,1
Coût de l'endettement financier net	Note 6	0,6	0,4
Flux nets de trésorerie générés par l'activité avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts		164,1	132,0
Impôts payés		-26,6	-16,6
Variation du besoin en fonds de roulement		12,1	24,1
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		149,6	139,5
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-45,8	-50,6
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,0	0,1
Investissements d'exploitation nets		-45,8	-50,5
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-4,0	-1,8
Trésorerie des sociétés acquises / cédées durant l'exercice		0,0	-
Encaissements liés aux cessions financières		0,2	2,1
Trésorerie des sociétés cédées durant l'exercice		0,0	-0,2
Investissements financiers nets		-3,8	0,1
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-49,6	-50,4
Augmentations de capital liées à l'exercice d'options de souscription d'actions		6,2	5,5
Augmentation de capital souscrite par des actionnaires sans contrôle		-	-
Souscription de nouveaux emprunts		0,0	3,3
Nouveaux contrats de location-financement		0,1	-
Remboursements d'emprunts à long et à moyen terme		-9,4	-1,0
Coût de l'endettement financier net payé		-0,6	-0,4
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		-3,7	7,5
Variation de trésorerie		96,3	96,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture		334,2	357,0
Variation de trésorerie		96,3	96,5
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie		-0,6	-1,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	Note 14	429,9	451,7

B.1.5 Variation des capitaux propres consolidés semestriels

(En millions d'euros)	Nombre d'actions à la clôture (en milliers)	Capital social	Primes	Réserves consolidées			Résultat de l'exercice	Capitaux propres – attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
				Réserves consolidées	Variations de périmètre	Ecart de conversion				
Au 1^{er} janvier 2017	132 347	90,0	248,7	629,0	46,0	-26,7	144,2	1 131,1	160,9	1 292,0
* Augmentation de capital	552	0,4	10,5					10,9		10,9
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent				144,2			-144,2	0,0		0,0
* Options de souscription d'actions et assimilées				7,1				7,1		7,1
* Variations de périmètre					14,5			14,5	-14,5	
* Augmentations de capital				-9,9				-9,9		-9,9
Transactions avec les actionnaires	552	0,4	10,5	141,3	14,5	-	-144,2	22,6	-14,5	8,1
* Résultat net de la période							105,5	105,5	27,9	133,4
* Autres éléments du résultat global				12,8		-20,6		-7,8	0,7	-7,1
Total du résultat global de la période	-	-	-	12,8	-	-20,6	105,5	97,7	28,6	126,3
Au 31 décembre 2017	132 899	90,4	259,2	783,1	60,5	-47,3	105,5	1 251,4	175,0	1 426,4
* Augmentation de capital	340	0,2	7,0					7,2		7,2
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent				105,5			-105,5	-		-
* Options de souscription d'actions et assimilées				5,0				5,0	0,5	5,5
* Variations de périmètre										
* Transaction sous contrôle commun										
Transactions avec les actionnaires	340	0,2	7,0	110,4			-105,5	12,2	0,5	12,7
* Résultat net de la période							57,2	57,2	16,1	73,3
* Autres éléments du résultat global				6,7		-11,1		-4,4	0,2	-4,2
Total du résultat global de la période	-	-	-	6,7		-11,1	57,2	52,8	16,3	69,1
Au 30 juin 2018	133 239	90,6	266,2	900,2	60,5	-58,4	57,2	1 316,3	191,9	1 508,2

B.1.6 Annexe aux états financiers consolidés résumés semestriels

B.1.6.1 Préambule

Worldline SA, Société Mère du groupe Worldline, est une société anonyme de droit français, dont le siège est situé au 80, quai Voltaire, 95879 Bezons, France. La Société est immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés à Pontoise sous le numéro 378 901 946 RCS Pontoise. Les actions Worldline SA sont cotées sur le marché Euronext Paris, sous le code ISIN FR0011981968 et ne font pas l'objet de cotation sur une autre place de marché. Worldline SA est la seule société cotée du Groupe. La société est dirigée par un conseil d'administration.

Worldline est un leader européen et un acteur mondial de référence dans le secteur des paiements et des services transactionnels. Les activités de Worldline sont organisées autour de trois axes : Services Commerçants et Terminaux, Services financiers et Mobilité & Services Web Transactionnels.

Worldline SA est détenue majoritairement par Atos SE, sa mère ultime, dont les actions sont cotées sur le marché Euronext Paris, sous le code ISIN FR0000051732.

Les états financiers consolidés résumés semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 21 juillet 2018.

B.1.6.2 Base de préparation et principes comptables

Base de préparation des comptes consolidés semestriels

Les états financiers résumés semestriels consolidés 2018 ont été établis conformément aux normes comptables internationales telles qu'approuvées par l'Union européenne au 1^{er} janvier 2018.

Les normes internationales comprennent les « International Financial Reporting Standards » (IFRS) publiées par l'« International Accounting Standards Board » (IASB), les « International Accounting Standards » (IAS), les interprétations du « Standing Interpretations Committee » (SIC) et de l'« International Financial Reporting Interpretations Committee » (IFRIC).

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés pour le semestre clos le 30 juin 2018 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire. Ainsi, ces états financiers n'incluent pas toute l'information requise pour des états financiers annuels et doivent être lus en lien avec les comptes consolidés clos le 31 décembre 2017. Ils ne comprennent pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers selon les normes IFRS. Ils comprennent toutefois une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers.

Changements de principes comptables

A l'exception des impacts des nouvelles normes applicables à compter du 1^{er} janvier 2018, dont IFRS 15 et IFRS 9, les principes comptables appliqués pour les états financiers intermédiaires consolidés à fin juin 2018 sont conformes à ceux appliqués lors de l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2017.

IFRS 15

La norme IFRS 15 constitue le cadre de référence permettant de déterminer si des produits sont à comptabiliser, pour quel montant et quand ils doivent l'être. Elle remplace les dispositions existantes sur la comptabilisation du revenu, notamment IAS 18 – Produits des activités ordinaires, IAS 11 et – Contrats de construction et leurs interprétations.

Principal ou Agent

Le Groupe a mené une analyse de la nature de ses relations vis-à-vis de ses clients afin de déterminer s'il agit en tant que principal ou en tant qu'agent dans la réalisation du contrat ou d'une partie du contrat quand le Groupe est amené à revendre des équipements, des logiciels ou des services.

Dans le référentiel IAS 18, le Groupe prenait comme principaux critères les notions de risques et avantages pour déterminer s'il agissait en tant que principal ou agent dans une transaction. Sous IFRS 15, le Groupe est désormais considéré comme agissant en tant que principal s'il contrôle les biens ou les services avant de les transférer à son client.

Identification des obligations de performance au sein d'un contrat à phases multiples

Le Groupe a effectué les analyses sur les contrats où les critères d'IFRS 15 pouvaient modifier les règles de reconnaissance du revenu.

Pour les phases de mises en route, aucune modification n'a été identifiée. Worldline appliquera l'expédient pratique de la norme IFRS 15 et comptabilisera les produits lors de la facturation, la facturation étant échelonnée avec la livraison au client.

Comme Worldline fournit une plus-value à ses clients dans le cadre des phases de construction, les phases de construction seront considérées comme une obligation distincte selon IFRS 15 et les revenus seront reconnus pendant la phase de construction (pas de changements attendus par rapport aux pratiques précédentes).

Impacts sur les comptes consolidés du Groupe

Le revenu comptabilisé au titre de l'exercice 2017 en application de la norme IFRS 15 est inférieur de 41,5 millions d'euros, dont 17,6 millions d'euros au 30 juin 2017 à celui reconnu en application du précédent référentiel. L'impact sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2018 est nul.

IFRS 9

La norme IFRS 9 « Instruments financiers » remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Classification des actifs financiers

IFRS 9 prévoit une nouvelle approche en matière de classement et d'évaluation des actifs financiers. La norme présente trois classes d'actifs financiers, ceux évalués au coût amorti, ceux évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces nouvelles dispositions en matière de classement n'ont pas d'impact significatif sur la manière dont le Groupe comptabilise les créances clients, prêts, placements à court terme et titre de capitaux propres.

Lors de la comptabilisation initiale d'un investissement en actions qui n'est pas détenu à des fins de transaction, le Groupe peut irrévocablement choisir de présenter les variations ultérieures de la juste valeur du placement dans l'état du résultat global. Ce choix est fait investissement par investissement.

En ce qui concerne l'action de préférence Visa, l'analyse appliquée l'IFRS 9 est celle d'un instrument de dette. Le traitement comptable des instruments de dette est déterminé par le modèle économique de l'instrument financier et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie entrants des instruments financiers. Il est entendu que les actions de préférence convertibles Visa ne satisfont pas au critère SPPI (paiement unique de principal et d'intérêts) parce que les flux de trésorerie générés par ces actions comprennent une indexation de la valeur des actions Visa, et que cette indexation entraîne une variabilité qui ne représente pas uniquement un paiement du principal et des intérêts. Dans cette situation, le traitement comptable est la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Dépréciation – Actifs financiers et actifs de contrats

IFRS 9 remplace le modèle de « pertes encourues » d'IAS 39 par celui des « pertes de crédit attendues ».

Pour les créances commerciales incluant les actifs de contrats, le Groupe a évalué les pertes effectivement encourues au cours des dernières années sur son portefeuille clients et a conclu que le nouveau modèle de dépréciation d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018 n'a pas d'impact matériel sur les comptes du Groupe par rapport au modèle IAS 39.

Les placements détenus par le Groupe le sont auprès d'institutions financières dont la majorité est notée de A- à AA-. L'impact du nouveau modèle a été calculé sur la base de la notation S&P et n'a pas d'impact matériel sur les comptes du Groupe.

Comptabilité de couverture

Lors de la première application d'IFRS 9, le Groupe a le choix de continuer d'appliquer les dispositions d'IAS 39 en matière de comptabilité de couverture et non celles d'IFRS 9. Le Groupe a choisi d'appliquer IFRS 9 pour sa comptabilité de couverture.

Le Groupe utilise des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie attribuable aux variations des cours de changes liées aux achats et ventes en monnaie étrangère.

Seule la variation de juste valeur de l'élément « prix » au comptant du contrat de change à terme est désignée en tant qu'instrument de couverture dans les relations de couverture de flux de trésorerie. Selon IAS 39, la variation de valeur de l'élément « temps » des contrats de change à terme (élément de report/déport) est comptabilisée immédiatement en résultat.

En adoptant IFRS 9, le Groupe a choisi de comptabiliser les éléments de report/déport séparément en « coûts de couverture ». Ils sont désormais comptabilisés en autres éléments du résultat global et accumulés en réserve de coûts de couverture, dans une composante séparée des capitaux propres, avant d'être comptabilisés ultérieurement, comme les gains et pertes accumulés dans la réserve de couverture des flux de trésorerie.

L'impact de ce changement de méthode de comptabilité de couverture au 1^{er} janvier 2018 sur les réserves consolidées en contrepartie des autres éléments du résultat global est non significatif.

IFRS 16

IFRS 16, applicable pour le Groupe Worldline à compter du 1^{er} janvier 2019 aura un impact significatif sur les comptes du Groupe.

Cette nouvelle norme remplace les normes IAS 17 – Contrats de Location, SIC 15 – Avantages dans les contrats de location simple, et SIC 27 – Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location. Il existe des exemptions pour les contrats de location de courte durée ou de faible valeur.

IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation des contrats de location pour les locataires. Le Groupe, comme locataire, reconnaît un « droit d'usage » à l'actif représentant son droit à utiliser l'actif sous-jacent et une dette représentative de son obligation de paiement des loyers.

Le Groupe a effectué une première analyse des impacts potentiels de l'application d'IFRS 16 sur ses comptes consolidés mais n'a pas encore achevé son analyse complète. A date, les principaux impacts attendus résident dans la reconnaissance de droits d'usage et des dettes associés relatifs aux contrats de location immobiliers, d'équipements informatiques et véhicules de fonction. Par ailleurs, la nature des charges encourues va évoluer des charges de loyer opérationnelles vers un amortissement du droit d'usage et un intérêt financier sur la dette associée.

Autres normes

Le Groupe n'a adopté de manière anticipée aucune norme ou interprétation dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2018. Le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation non encore approuvée par L'Union Européenne à la date de clôture.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle du Groupe. Tous les chiffres sont présentés en millions d'euros avec une décimale.

Principes comptables significatifs

En complément des principes comptables indiqués dans le rapport annuel, les principes comptables suivants sont applicables pour les comptes intermédiaires :

Dépréciation d'actifs

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel qui vise à comparer sa valeur nette comptable à sa valeur recouvrable à la date de clôture calculée sur la base des chiffres à fin décembre et du plan à trois ans. En cours d'année et lors de l'arrêté des comptes semestriels, le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation dès lors que des événements ou des circonstances indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Une perte de valeur est reconnue le cas échéant pour l'excès de valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. De tels événements et circonstances incluent mais ne se limitent pas à :

- un écart significatif de la performance économique des actifs comparé au budget,
- une détérioration importante de l'environnement économique des actifs,
- la perte d'un client majeur,
- une hausse significative des taux d'intérêts.

Retraites et avantages similaires

Le principe de réévaluation des actifs et passifs de retraite lors des arrêts intermédiaires est inchangé, c'est-à-dire que des réévaluations actuarielles ne sont mises en œuvre que si des mouvements importants interviennent dans les taux d'actualisation à utiliser selon la norme IAS 19 révisée, et sont limitées aux régimes les plus significatifs du Groupe. Pour les régimes moins significatifs, ou s'il n'y a pas de changements importants, des projections actuarielles sont utilisées.

Charges d'impôt

La charge d'impôt comprend la charge d'impôt sur le résultat et les impôts différés. Dans le cadre des comptes semestriels, la charge d'impôt du Groupe a été déterminée sur la base du taux d'impôt effectif estimé au titre de l'exercice. Ce taux est appliqué au « Résultat net avant impôt ». Le taux d'impôt effectif estimé au titre de l'exercice est déterminé en fonction de la charge d'impôt prévue compte tenu des prévisions de résultat du Groupe pour l'exercice.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Contrats de service à éléments multiples

Le Groupe est amené à signer des contrats de services à éléments multiples, pouvant correspondre à une combinaison de différents services ou livraisons de biens. Le chiffre d'affaires est reconnu de manière séparée pour chacun des éléments lorsqu'ils sont identifiables séparément et que le client peut en profiter de manière distincte.

Lorsque les activités de transition et de transformation correspondent à des activités de démarrage, de transfert de savoir-faire et n'apportent aucune valeur ajoutée au client en amont des phases de services récurrents, aucun revenu n'est comptabilisé en lien avec ces activités. Les coûts encourus lors de ces phases sont capitalisés comme « actifs de contrat » s'ils correspondent à des ressources engagées dans le but de satisfaire les obligations de performances futures en lien avec le contrat et s'ils sont recouvrables. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée du contrat. La trésorerie encaissée au titre de ces activités est considérée comme un paiement d'avance et reconnu en chiffre d'affaires ultérieurement au cours de la période de services récurrents.

En revanche, lorsque ces activités transfèrent au client le contrôle d'un service ou d'un bien distinct dont le client peut bénéficier indépendamment des services récurrents, elles sont traitées séparément et le chiffre d'affaires est reconnu sans attendre la phase de services récurrents.

Lorsqu'un contrat contient plusieurs obligations de performance, le prix est alloué à chacune d'elle sur la base de son prix de vente individuel. Ce prix de vente est déterminé sur la base du prix « catalogue » auquel le Groupe vend ses services et produits. Sinon, le Groupe estime ce prix de vente sur la base du coût de revient majoré.

Agent et principal

Quand le Groupe revend du matériel de télécommunication embarqué ou des services informatiques à des tiers, il mène une analyse de la nature de ses relations vis-à-vis de ses clients afin de déterminer s'il agit en tant qu'agent ou principal dans cette relation. Le Groupe agit en tant que principal quand il contrôle le bien ou le service en amont de son transfert au client final. Dans ce cas, le chiffre d'affaires est reconnu sur une base brute. Quand le Groupe agit en tant qu'agent, le chiffre d'affaires est reconnu sur une base nette des coûts d'achats, correspondant à la commission retenue par le Groupe. Quand le Groupe fournit un service significatif d'intégration des biens ou services objets de la transaction de revente, il agit en tant que principal dans la transaction. Lorsque les biens ou services sont distincts des autres obligations de performance promises au client, le Groupe agit en tant que principal notamment quand il est responsable de la conformité des biens ou services vendus aux spécifications du client ou lorsqu'il assume un risque d'inventaire.

Le revenu généré par l'activité d'acquisition commerçants (Commercial acquiring) est reconnu net des commissions d'interchange rechargées par les banques émettrices des porteurs de cartes. Le Groupe ne fournit pas de service additionnel à la prestation délivrée par la banque émettrice et ne porte pas la responsabilité de ce service. Ces commissions sont transférées vers les commerçants sans impacter les services pour lequel le Groupe est engagé vis-à-vis de ces derniers. En revanche les commissions versés aux schémas (Visa, Mastercard, Bancontact,...) sont comptabilisés en charge et le revenu relatif à cette prestation est reconnu en chiffres d'affaires lorsqu'il est facturé aux commerçants. La prestation effectuée par les schémas fait partie intégrante du service d'acquisition commerçants délivré par le Groupe.

Reconnaissance du chiffre d'affaires à une date donnée dans le temps ou en continu

Le chiffre d'affaires est reconnu quand le Groupe transfère le contrôle des biens ou services vendus au client, soit à une date donnée dans le temps, soit en continu.

Pour les services récurrents, le chiffre d'affaires est reconnu en continu dans la mesure où le client bénéficie immédiatement des services dès que ceux-ci sont réalisés par le Groupe. Quand le Groupe a un droit à facturer le client qui correspond directement à l'obligation de performance réalisée à date, le chiffre d'affaires est comptabilisé pour ce montant. Sinon, le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des coûts encourus si ces coûts ne sont pas supportés de manière uniforme sur la période couvrant le service rendu.

Quand le Groupe construit un actif ou délivre des développements spécifiques, le chiffre d'affaires est reconnu en continu sur la base des coûts encourus, quand l'obligation de performance du Groupe consiste à construire un actif que le client contrôle au fur et à mesure de sa création ou un actif qui n'a pas d'usage alternatif que celui qui en sera fait par le client et que le Groupe a un droit irrévocable à paiement pour les travaux réalisés à date. Si ces conditions ne sont pas remplies, le chiffre d'affaires est reconnu à une date donnée.

Paiements à la signature de contrats

Les paiements aux clients effectués à la signature de contrats sont comptabilisés comme « actifs de contrats » et amortis linéairement sur la durée du contrat en réduction du chiffre d'affaires. Les paiements reçus des clients à la signature de contrats sont enregistrés comme « Passifs de contrats » et repris linéairement sur la durée du contrat en augmentation du chiffre d'affaires.

Coûts d'obtention des contrats

Les coûts incrémentaux d'obtention des contrats sont capitalisés comme « actifs de contrats » et amortis sur la durée de vie du contrat.

Présentation au sein des états consolidés de la situation financière

Les notes 12 et 18 des comptes consolidés prennent en compte les actifs et passifs de contrat. Les actifs de contrats sont composés des droits acquis pour les services ou biens délivrés à date et pour lesquels le Groupe n'a pas émis de facture à la date de clôture. Les actifs de contrats comprennent également les coûts de transition capitalisés, les paiements aux clients effectués à la signature du contrat. Les passifs de contrats sont principalement composés des avances reçues des clients.

B.1.6.3 Événement significatif du semestre

SIX Payment Services

Au cours du premier semestre 2018, le Groupe a annoncé la signature d'un accord de partenariat stratégique dans lequel Worldline ferait l'acquisition de SIX Payment Services, division services de paiement de SIX. La transaction sera majoritairement payée en actions Worldline avec une composante cash pour CHF 0,34 milliard valorisant ainsi SIX Payment Services à une valeur d'entreprise de 2,75 milliards.

La transaction devrait être finalisée au cours du quatrième trimestre de 2018, après la finalisation de la scission de SIX Payment Services de SIX et une Assemblée Générale Extraordinaire de Worldline qui approuvera l'émission des nouvelles actions Worldline en échange de l'apport de SIX Payment Services à Worldline. La transaction est également soumise aux processus d'information et de consultation des instances représentatives du personnel de Worldline et du Comité de Société Européenne d'Atos, ainsi qu'aux approbations d'usage des autorités réglementaires et de la concurrence.

B.1.7 Notes aux états financiers consolidés résumés semestriels

Note 1 Variation de périmètre

First Data Baltics / Digital River World Payments / MRL Posnet

Au second semestre 2017, Worldline a finalisé les acquisitions de First Data Baltics («FDB»), de Digital River World Payments («DRWP») et de MRL Posnet (« MRL»). FDB est consolidée dans les comptes depuis le 1^{er} octobre 2017 et DRWP et MRL depuis le 1^{er} novembre 2017. Ces acquisitions ont permis de comptabiliser des relations clients pour 49,1 millions d'euros amorties entre 14 et 16 ans et goodwill préliminaire de 125,6 millions d'euros. La contrepartie était de 218,4 millions d'euros.

Cataps

Durant le premier semestre 2018 et conformément à l'accord signé en 2016 avec Komerčni banka pour l'acquisition de Cataps, le passif financier correspondant à l'option de vente appartenant aux actionnaires minoritaires de Cataps s.r.o (KB SmartPay) sur 19% du capital social de l'entité a été entièrement payé pour 6,7 millions d'euros.

Note 2 Information sectorielle par ligne de services

Les résultats des secteurs opérationnels présentés sont basés sur la présentation du reporting interne qui est régulièrement revu par le principal décideur opérationnel puis réconcilié au résultat du Groupe. Le principal décideur opérationnel, qui est en charge de l'allocation des ressources et de l'évaluation de la performance des secteurs opérationnels, a été identifié comme étant le Directeur Général qui prend les décisions stratégiques.

Le reporting interne est défini par lignes de services (Services commerçants, Services financiers et Mobilité & Services Web Transactionnels). Ces lignes de services ont été désignées par le Groupe comme les axes principaux d'analyse par le Directeur Général. Par conséquent, le Groupe présente les lignes de services comme secteurs opérationnels. Chaque ligne de services est dirigée par un membre dédié du Comité Exécutif.

Les indicateurs du compte de résultat ainsi que les actifs ont été alloués conformément à ces secteurs opérationnels par ligne de services. Pour l'EBO, la partie des coûts relative aux coûts de structure centrale n'a pas été allouée par ligne de services. Les actifs du groupe, les actifs partagés qui ne sont pas alloués par ligne de services se rapportent principalement à l'infrastructure partagée délivrant des prestations mutualisées aux trois lignes de services.

Le principal décideur opérationnel a organisé les segments opérationnels de la manière suivante :

Segments opérationnels	Divisions commerciales	Zones géographiques
Services Commerçants	Acquisition Commerçants, Cartes Privatives et Programmes de Fidélisation, Services en Ligne, Terminaux de paiement	Allemagne, Argentine, Belgique, Brésil, Espagne, Etats Unis, France, Inde, Lettonie, Luxembourg, Malaisie, Pologne, République tchèque, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède.
Services financiers	Traitements Emetteurs, Traitements Acquéreurs, Services de Banque en Ligne, Paiement	Allemagne, Belgique, Chine, Espagne, Estonie, Finlande, France, Hong Kong, Indonésie, Italy, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Singapour, Taiwan, Pays-Bas et Royaume-Uni.
Mobilité & Services Web Transactionnels	Services Numériques pour les Gouvernements et les Services Publics, Services de billetterie Electronique, e-Consommateur & Mobilité	Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Chili, Chine, Espagne, France, Pays-Bas et Royaume-Uni.

Les transferts et les transactions entre les différents segments sont effectués aux conditions commerciales normales qui s'appliqueraient également pour les tierces parties non liées. Aucun contrat ne génère plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe. L'information relative aux segments opérationnels pour la période est la suivante :

(En millions d'euros)	Services Commerçants	Services financiers	Mobilité & Services Web Transactionnels	Total Groupe
Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)				
Chiffre d'affaires par ligne de services	287,4	371,7	159,5	818,6
% du chiffre d'affaires	35,1%	45,4%	19,5%	100,0%
Semestre clos le 30 juin 2017 (6 mois) (*)				
Chiffre d'affaires par ligne de services	260,3	340,8	159,5	760,5
% du chiffre d'affaires	34,2%	44,8%	21,0%	100,0%

(*) 30 juin 2017 ajusté pour tenir compte des changements comptables intervenus, comme exposé dans la note "Base de préparation et principes comptables"

Le chiffre d'affaires de la division « Services commerçants » est présenté net des commissions d'interchange bancaires perçues pour le compte des émetteurs de cartes.

(En millions d'euros)	Services Commerçants	Services financiers	Mobilité & Services Web Transactionnels	Structure centrale	Total Groupe
Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)					
Excédent Brut Opérationnel (EBO) par ligne de services	61,9	109,5	16,4	(8,4)	179,4
% du chiffre d'affaires	21,5%	29,5%	10,3%	-1,0%	21,9%
Semestre clos le 30 juin 2017 (6 mois) (*)					
Excédent Brut Opérationnel (EBO) par ligne de services	53,3	88,9	22,7	(11,3)	153,5
% du chiffre d'affaires	20,5%	26,1%	14,2%	-1,5%	20,2%

(*) 30 juin 2017 ajusté pour tenir compte des changements comptables intervenus, comme exposé dans la note "Base de préparation et principes comptables"

L'Excédent Brut Opérationnel (EBO) représente la performance opérationnelle sous-jacente des activités courantes et est déterminé de la manière suivante :

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2017 (6 mois)	Variation
Marge opérationnelle	129,5	113,7	15,7
+ Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	47,5	44,1	3,4
+ Valeur nette des immobilisations cédées/mises au rebut	0,1	0,3	-0,1
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions pour retraite	1,9	-4,8	6,7
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions	0,4	0,3	0,1
EBO	179,4	153,5	25,9

L'information géographique pour la période est la suivante :

(En millions d'euros)	France	Royaume-Uni, Allemagne & CEE	Belgique	Pays-Bas	Europe du nord et du sud	marchés émergents	Total Groupe
Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)							
Chiffre d'affaires par zone géographique	191,8	175,8	175,7	97,4	94,2	83,8	818,6
% du chiffre d'affaires	23,4%	21,5%	21,5%	11,9%	11,5%	10,2%	100,0%
Semestre clos le 30 juin 2017 (6 mois) (*)							
Chiffre d'affaires par zone géographique	186,6	172,0	172,4	96,0	59,2	74,2	760,5
% du chiffre d'affaires	24,5%	22,6%	22,7%	12,6%	7,8%	9,8%	100,0%

(*) 30 juin 2017 ajusté pour tenir compte des changements comptables intervenus, comme exposé dans la note "Base de préparation et principes comptables"

Note 3 Charges de personnel

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	% du chiffre d'affaires	Semestre clos le 30 juin 2017 (6 mois)	% du chiffre d'affaires
Salaires & Charges sociales	-332,7	40,6%	-310,4	40,8%
Taxes, formation, intéressement et participation	-3,7	0,5%	-4,0	0,5%
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions pour charges de personnel	0,2	0,0%	0,5	-0,1%
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions pour engagements de retraite	-1,9	0,2%	4,8	-0,6%
Total	-338,1	41,3%	-309,1	40,6%

Note 4 Charges opérationnelles autres que charges de personnel

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	% du chiffre d'affaires	Semestre clos le 30 juin 2017 (6 mois) (*)	% du chiffre d'affaires
Sous-traitance - Direct	-142,6	17,4%	-129,8	17,1%
Achats de logiciels et de matériels informatiques	-27,3	3,3%	-24,3	3,2%
Coûts de maintenance	-23,7	2,9%	-18,9	2,5%
Charges locatives	-25,0	3,0%	-31,3	4,1%
Télécommunications	-18,9	2,3%	-18,4	2,4%
Transports et déplacements	-7,5	0,9%	-7,1	0,9%
Véhicules d'entreprise	-4,5	0,5%	-4,7	0,6%
Honoraires	-22,4	2,7%	-20,8	2,7%
Impôts et taxes, autres que l'impôt sur les sociétés	-3,8	0,5%	-5,0	0,7%
Redevances Schéma de paiements	-25,2	3,1%	-18,3	2,4%
Autres charges	-19,6	2,4%	-30,6	4,0%
Sous-total charges	-320,6	39,2%	-309,2	40,7%
Amortissements des immobilisations	-47,5	5,8%	-44,1	5,8%
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions	-0,6	0,1%	-0,7	0,1%
Plus et moins-values d'immobilisations cédées	-0,1	0,0%	-0,2	0,0%
Pertes sur créances irrécouvrables	-1,9	0,2%	-1,5	0,2%
Production immobilisée	19,7	-2,4%	18,1	-2,4%
Sous-total autres charges	-30,5	3,7%	-28,5	3,7%
Total	-351,1	42,9%	-337,6	44,4%

(*) 30 juin 2017 ajusté pour tenir compte des changements comptables intervenus, comme exposé dans la note "Base de préparation et principes comptables"

Note 5 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les produits et charges qui sont inhabituels et peu fréquents.

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2017 (6 mois)
Réorganisation des effectifs	-2,0	-4,2
Rationalisation et frais associés	-2,5	-1,2
Coûts d'intégration et d'acquisition	-13,4	-7,4
Charges relatives à des paiements fondés sur des actions	-6,9	-3,1
Amortissement de la Relation Clients et des brevets	-8,2	-6,9
Autres	-1,1	-5,2
Total	-34,2	-28,1

Les 2 millions d'euros de **coûts de réorganisation** des effectifs, en baisse de 2,2 million d'euros par rapport la période précédente, sont principalement liés aux coûts de restructuration des récentes acquisitions.

Les 2,5 million d'euros de **coûts de rationalisation** et frais associés comprennent principalement ceux engagés pour l'accélération du programme TEAM² y compris la transformation du back office administratif. Ces coûts sont en augmentation de 1,3 million d'euros par rapport au premier semestre 2017.

Les coûts d'intégration et d'acquisition d'un montant de 13,4 millions d'euros (augmentation de 6,0 millions d'euros par rapport à la période précédente) sont liés aux coûts post-intégration d'Equens, aux programmes post intégration des entités acquises en 2017 et aux coûts de transaction SIX.

Les 8,2 millions d'euros d'**amortissement de la relation clients et des brevets** correspondent principalement à :

- 5,0 millions d'euros de charge d'amortissement de la relation clients apportée par Equens et Paysquare;
- 1,1 million d'euros de charge d'amortissement de la relation clients apportée par Cataps (KB Smartpay);
- 1,1 million d'euros de charge d'amortissement de la relation clients et de technologies apportée par MRL Posnet;
- 0,6 million d'euros de charge d'amortissement de la relation clients et de technologies apportée par WOPA (anciennement Digital River World Payments);
- 0,5 million d'euros de charge d'amortissement de la relation clients apportée par Worldline Baltics (anciennement First Data Baltics).

Paiements fondés en actions

(En million d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Plans d'actions de performance Worldline	6,7	1,9
Plans de stock-options	0,2	1,1
Plans d'actions de performance Atos	0,0	0,1
Total	6,9	3,1

Date d'attribution	Charge sur le semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois) (en millions d'euros)	Nombre d'options attribuées initialement	Date d'acquisition	Nombre d'options acquises
25 mai 2016	0,1	196 000	25 May 2018	179 000
16 août 2016	0,1	45 000	25 May 2018	45 000
Total	0,2	241 000		224 000

Note 6 Résultat financier

Le résultat financier du Groupe correspond à un produit net de 2,2 millions d'euros sur la période (contre une charge nette de 4,3 millions d'euros sur la période précédente). Il est composé :

- d'un coût de l'endettement financier net de 0,6 million d'euros (0,4 million au 1^{er} semestre 2017); et
- de produit financier non opérationnel de 2,8 millions d'euros.

Le coût de l'endettement financier net de 0,6 million d'euros, est composé de :

- 1,2 million d'euros de coûts sur l'endettement brut des filiales du groupe correspondant à un taux moyen annualisé de 0,78% ;
- 0,6 million d'euros de rémunération sur la trésorerie brute des filiales du groupe représentant un taux moyen annualisé de 0,27%.

Les autres produits et charges financiers sont principalement composés de :

- coûts financiers des régimes de retraite et autres avantages à long terme pour 0,9 million d'euros. Les coûts financiers des régimes de retraites représentent la différence entre les charges d'intérêts sur les obligations au titre des prestations définies et les revenus d'intérêts sur les actifs des régimes par capitalisation (Cf. note 16 «Régimes de retraites et autres avantages long terme ») ;
- gains nets de change pour 0,6 million d'euros.

Le nouvel impact dans les autres produits financiers est la comptabilisation de la variation de la juste valeur des actions de préférence de Visa pour 3,3 millions d'euros (ajustée pour refléter les changements comptables d'IFRS 9 présentés dans la « Base de préparation et principales méthodes comptables»).

Note 7 Charge d'impôt

La charge d'impôt sur le premier semestre de l'exercice 2018 s'est élevée à 24,2 millions d'euros pour un résultat avant impôt de 97,5 millions d'euros. Le Taux d'Impôt Effectif (TIE) s'élève à 24,8% ; hors éléments exceptionnels, le TIE aurait été de 24,9%.

Note 8 Résultat net par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les potentiels instruments dilutifs incluant les stock-options, n'engendrent pas de retraitement sur le résultat net utilisé pour le calcul de résultat net par action dilué. Le nombre moyen d'options de souscription d'actions non exercées au 30 juin 2018 s'élève à 1 915 813 options. A fin juin 2018, les instruments dilutifs sont constitués d'options de souscription d'actions (correspondant à 1 005 014 options).

<i>(En millions d'euros et en unités)</i>	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2017 (6 mois)
Résultat net – attribuable aux propriétaires de la société mère [a]	57,2	50,8
Impact des instruments dilutifs	-	-
Résultat net retraité des instruments dilutifs - attribuable aux propriétaires de la société mère [b]	57,2	50,8
Nombre moyen d'actions en circulation [c]	132 712 980	132 406 976
Impact des instruments dilutifs [d]	1 005 014	642 203
Nombre moyen dilué d'actions [e]=[c]+[d]	133 717 994	133 049 179
Résultat net par action en euros [a]/[c]	0,43	0,38
Résultat net par action dilué en euros [b]/[e]	0,43	0,38

Note 9 Goodwill

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2017	Cessions Dépréciations	Regroupe- ment d'entre- prises	Variations de change	30 juin 2018
Valeur brute	934,4	0,0	-0,3	-5,1	928,9
Perte de valeur	-0,6	0,0	0,0	0,0	-0,6
Valeur nette	933,8	-	-0,3	-5,1	928,3

Le goodwill correspond principalement à :

- 437,5 millions d'euros liés aux acquisitions d'Equens/Paysquare et de Cataps. L'impact du regroupement d'entreprises inclut 31,9 millions d'euros liés à l'acquisition de Cataps;
- 243,3 millions d'euros liés à l'acquisition de Banksys ;
- 57,7 millions d'euros liés à l'acquisition de Venture Infotek;
- 43,8 millions d'euros liés à l'acquisition de MRL Posnet;
- 41,8 millions d'euros liés à l'acquisition de Worldline Baltics (anciennement First Data Baltics); et
- 32,4 millions d'euros liés à l'acquisition de WOPA (anciennement DRWP).

Au cours du semestre, le Groupe n'a comptabilisé aucune dépréciation en l'absence d'indice de perte de valeur y compris sur les UGT considérées comme pouvant présenter un risque au 30 juin 2018.

Note 10 Immobilisations incorporelles

(En millions d'euros)	Logiciels et licences d'utilisation	Relations clients / brevets	Autres immo- bilisations	Total
Valeur brute				
Au 1^{er} janvier 2018	377,5	192,8	24,1	594,3
Acquisitions	1,5	0,0	0,4	1,9
Coûts de développement capitalisés	19,7	0,0	0,0	19,7
Impact regroupement d'entreprises	0,0	0,0	0,0	0,0
Cessions	-0,3	0,0	0,0	-0,3
Différences de change	-0,1	-1,4	-0,2	-1,8
Autres	2,6	0,0	-0,5	2,1
Au 30 juin 2018	400,9	191,4	23,7	615,9
Amortissements cumulés				
Au 1^{er} janvier 2018	-175,1	-45,7	-21,0	-241,7
Amortissements de l'exercice	-23,9	-8,2	0,1	-32,0
Cessions	0,1	0,0	0,0	0,1
Différences de change	0,1	0,0	-0,1	0,0
Autres	0,2	0,0	0,0	0,2
Au 30 juin 2018	-198,6	-53,9	-21,0	-273,5
Valeur nette				
Au 1^{er} janvier 2018	202,4	147,1	3,1	352,6
Au 30 juin 2018	202,3	137,5	2,7	342,4

La capitalisation de coûts de développement est principalement liée à la modernisation des plateformes technologiques pour 19,7 millions d'euros. Au 30 juin 2018, la valeur nette comptable de ces coûts capitalisés s'élève à 174,7 millions d'euros.

Note 11 Actifs financiers non courants

(In € million)		30 juin 2018	31 décembre 2017
Actifs de régime de retraite	Note 16	1,1	2,0
Juste valeur des participations non consolidées net des dépréciations		24,2	21,3
Titres comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence		3,8	3,8
Autres (*)		8,3	8,3
Total		37,4	35,4

(*) Le poste "Autres" inclut les prêts, les dépôts et les garanties.

La variation est principalement due à la variation de la juste valeur des actions de préférence Visa (ajusté pour refléter l'impact du changement lié à IFRS 9 présenté dans le paragraphe « Base de préparation et principes comptables »).

Note 12 Clients et comptes rattachés

(En millions d'euros)	30 juin 2018	31 décembre 2017 (*)
Actifs de contrat	146,5	115,3
Créances clients	197,2	205,9
Provisions pour créances douteuses	-6,2	-5,7
Valeur nette de l'actif	337,5	315,6
Passifs de contrat	-122,6	-106,5
Créances clients nettes	214,9	209,0
Ratio clients en jours de chiffre d'affaires (DSO)	41	41

(*) 31 décembre 2017 ajusté pour tenir compte des changements comptables intervenus, comme exposé dans la note "Base de préparation et principes comptables"

Note 13 Autres actifs courants

(En millions d'euros)	30 juin 2018	31 décembre 2017
Stocks	16,1	19,7
Etat - Créances de TVA	50,0	27,4
Charges constatées d'avance	60,1	60,9
Autres créances et actifs courants	16,2	26,5
Acomptes reçus	1,7	1,9
Total	144,1	136,3

Note 14 Trésorerie et équivalents de trésoreries

(En millions d'euros)	30 juin 2018	31 décembre 2017
Disponibilités et autres équivalents de trésorerie	454,7	350,2
Comptes courants avec les entités Atos à l'actif	0,4	5,6
Valeurs mobilières de placement monétaires	0,0	0,1
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	455,1	355,8
Découverts	-8,2	-17,0
Comptes courants avec les entités Atos au passif	-17,1	-4,7
Total trésorerie passive	-25,3	-21,6
Total trésorerie et équivalents de trésorerie nets	429,8	334,2

Note 15 Capitaux propres

En mars et en juin 2018, 339 861 actions nouvelles ont été émises suivant l'exécution des plans de stock-options émis en septembre 2014, en septembre 2015 et mai 2016.

A fin juin 2018, le total des actions s'élevait à 133 238 824 avec une valeur nominale de 0,68 euros. Le capital social a été porté de 90 371 294,84 euros à 90 602 400,32 euros.

Note 16 Régimes de retraites et autres avantages à long terme

Les taux d'actualisation et d'inflation de référence pour la zone Euro et le Royaume-Uni sont ont légèrement augmentés sur la période depuis le 31 décembre 2017 :

	30 juin 2018	31 décembre 2017
Zone Euro (plans à long terme)	2,1%	2,0%
Zone Euro (autres plans)	1,6%	1,5%
Royaume-Uni	2,8%	2,7%

La valeur des actifs de couverture pour le régime de retraite britannique le plus matériel a fait l'objet d'une mise à jour au 30 juin 2018.

La provision pour les régimes postérieurs à l'emploi s'élève à 111,1 millions d'euros à fin juin 2018 (comparée à une provision de 110,4 millions d'euros à fin décembre 2017).

(En millions d'euros)	30 juin 2018	31 décembre 2017
Charges payées d'avance	1,1	2,0
Charges à payer - engagement de retraite	-112,2	-112,4
Provision retraite	-111,1	-110,4
Charges à payer - autres régimes à long terme	-3,4	-3,5
Montant total charges à payer	-115,5	-115,9

L'effet net des régimes de retraites à prestations définies sur le compte de résultat du Groupe est le suivant :

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2017 (6 mois)
Marge opérationnelle	-4,4	2,9
Résultat financier	-0,9	-1,0
Impact total sur le compte de résultat	-5,4	1.8

Au Royaume-Uni, le premier semestre 2017 avait été impacté par une modification du règlement du plan Railways Pension Scheme (RPS), mettant fin à l'indexation des salaires pour le calcul de la rente de pension des employés actuellement bénéficiaires du régime. Par conséquent, les droits à pension ne progressaient plus en ligne avec les augmentations futures des salaires. Ceci représentait un effet exceptionnel de 7 millions d'euros.

Note 17 Fournisseurs et comptes rattachés

(En millions d'euros)	30 juin 2018	31 décembre 2017 (*)
Dettes fournisseurs	277,2	264,1
Dettes fournisseurs	277,2	264,1
Paiements d'avance	-2,1	-1,9
Charges constatées d'avance	-60,1	-60,9
Total	215,0	201,3
Ratio fournisseur en nombre de jours (DPO)	94	85

(*) 31 décembre 2017 ajusté pour tenir compte des changements comptables intervenus, comme exposé dans la note "Base de préparation et principes comptables"

L'échéance des dettes fournisseurs et comptes rattachés est à moins d'un an.

Note 18 Autres passifs courants

(En millions d'euros)	30 juin 2018	31 décembre 2017 (*)
Passifs de contrat	122,6	106,5
Personnel et comptes rattachés	88,8	80,7
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44,4	45,3
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	73,9	46,7
Autres dettes d'exploitation	36,5	58,3
Total	366,1	337,5

(*) 31 décembre 2017 ajusté pour tenir compte des changements comptables intervenus, comme exposé dans la note "Base de préparation et principes comptables"

L'échéance des « Autres passifs courants » est principalement à moins d'un an.

Note 19 Parties liées

Les principales transactions avec les parties liées regroupent :

- Les refacturations de loyers ;
- La facturation de services de sous-traitance comme des coûts de personnel ou d'utilisation d'infrastructure ;
- Les facturations de services administratifs ; et
- Les intérêts associés aux éléments financiers.

Ces transactions sont conclues aux conditions normales de marché.

Les transactions avec les parties liées sont détaillées comme suit :

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2017 (6 mois)
Chiffre d'affaires	21,6	21,2
Produits et charges opérationnels	-48,3	-49,5
Autres charges opérationnelles	0,0	-0,2
Coût de l'endettement financier net	-0,4	-0,4

Les créances et dettes inscrites au bilan relatives aux parties liées sont détaillées comme suit :

(En millions d'euros)	30 juin 2018	31 décembre 2017
Créances clients nettes	13,4	13,2
Autres actifs courants	18,2	15,6
Comptes courants et conventions de trésorerie actif	0,4	5,6
Fournisseurs et comptes rattachés	31,5	59,6
Autres passifs courants	8,3	2,9
Comptes courants et conventions de trésorerie passif avec les entités Atos	17,2	4,8

Note 20 Evénements postérieurs à la clôture

Il n'y a aucun événement postérieur à la clôture du premier semestre 2018.

B.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle - Période du 1er janvier au 30 juin 2018

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés résumés semestriels de la société Worldline, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés résumés semestriels ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés résumés semestriels avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés résumés semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés résumés semestriels.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 23 juillet 2018
Les Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Grant Thornton
French member of Grant Thornton International

Christophe Patrier

Virginie Palethorpe

C PERSONNES RESPONSABLES

C.1 Responsable de l'Actualisation du Document de Référence

Gilles Grapinet
Directeur Général

C.2 Attestation du responsable de l'Actualisation du Document de Référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente Actualisation du Document de Référence 2017 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les états financiers données dans la présente actualisation du document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'Actualisation du Document de Référence 2017.

Bezons, le 1er août 2018

Gilles Grapinet
Directeur Général

C.3 Responsables du contrôle des comptes

Nomination et expiration des mandats

Commissaires aux comptes	Suppléants
Deloitte & Associés – Christophe Patrier	Cabinet B.E.A.S.
Nommé le 30 juin 1997 puis renouvelé le 29 mars 2004, le 28 mai 2010 et le 26 mai 2016	Nommé le 30 juin 1997 puis renouvelé le 29 mars 2004, le 28 mai 2010 et le 26 mai 2016
Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
Grant Thornton - Virginie Palethorpe	Cabinet IGEC
Nommé le 30 avril 2014 pour une durée de 6 exercices	Nommé le 30 avril 2014 pour une durée de 6 exercices
Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019	Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

D GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

D.1 Renouvellement de mandats d'administrateurs et composition du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Mixte de la Société du 24 mai 2018 a approuvé l'ensemble des propositions de renouvellement de mandats d'administrateurs qui lui étaient soumises. En particulier, elle a renouvelé les mandats d'administrateur de Madame Danielle Lagarde, de Madame Sophie Proust et de Monsieur Gilles Arditti, tous de nationalité française, pour une durée de trois ans.

Suite à ces renouvellements de mandats d'administrateurs, le Conseil d'Administration, réuni à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle, a décidé de confirmer la composition des Comités du Conseil.

Par conséquent, à la date du dépôt de la présente actualisation du Document de référence 2017, le Conseil d'Administration est composé de 9 administrateurs, dont 3 administrateurs indépendants, ainsi qu'il suit :

Nom	Sexe	Indépendant	Nationalité	Age	Date de nomination / renouvellement	Membre du Comité	Fin de mandat
Thierry Breton ¹	M	Non	Française	63	24 mai 2017	N&R*/I*	AG* 2020
Gilles Grapinet	M	Non	Française	55	24 mai 2017	I	AG 2020
Gilles Arditti	M	Non	Française	62	24 mai 2018	C*	AG 2021
Aldo Cardoso ²	M	Oui	Française	62	24 mai 2017	C/I	AG 2020
Danielle Lagarde	F	Non	Française	58	24 mai 2018		AG 2021
Ursula Morgenstern	F	Non	Allemande	53	26 mai 2016		AG 2019
Susan M. Tolson	F	Oui	Américaine	56	24 mai 2017	N&R/C	AG 2019
Sophie Proust	F	Non	Française	53	24 mai 2018		AG 2021
Luc Rémont ³	M	Oui	Française	49	26 mai 2016	N&R	AG 2019

* AG : Assemblée Générale Annuelle ; N&R : Comité des Nominations et des Rémunérations ; C : Comité des Comptes ; I : Comité des Investissements.

¹ Président du Comité des Investissements.

² Président du Comité des Comptes.

³ Président du Comité des Nominations et des Rémunération.

D.2 Assemblée Générale Annuelle du 24 mai 2018

L'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2018 a adopté l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration. Le résultat des votes de l'Assemblée Générale Mixte ainsi que la documentation relative à l'ensemble des résolutions adoptées est disponible sur le site internet de la Société www.worldline.com, rubrique investisseurs.

En particulier, l'Assemblée Générale a approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

L'Assemblée Générale a approuvé les éléments de rémunération et les avantages versés ou attribués au titre de l'exercice 2017 à Monsieur Gilles Grapinet, Directeur Général, et approuvé les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, long-termes et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs au titre de l'exercice 2018.

D.3 Mode de Direction

Depuis le 30 avril 2014, les fonctions de Président du Conseil d'Administration sont exercées par Monsieur Thierry Breton, tandis que les fonctions de Directeur Général sont exercées par Monsieur Gilles Grapinet.

Conformément à l'article 24 des statuts de la Société, sur proposition du Directeur Général et recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil d'Administration a décidé, le 21 juillet 2018, de nommer Monsieur Marc-Henri Desportes comme Directeur Général Délégué, avec effet au 1^{er} août 2018. Cette décision s'inscrit dans le contexte du développement de la Société.

A ce titre, Monsieur Marc-Henri Desportes assistera le Directeur Général et supervisera les activités opérationnelles (opérations, lignes de services, sales & marketing, transformation & PMO) ainsi que les ressources humaines, permettant ainsi au Directeur Général de se concentrer sur le développement stratégique de la Société, y compris les nouvelles acquisitions et partenariats avec les banques.

Marc-Henri DESPORTES

Biographie – Expérience professionnelle

Directeur Général Délégué

Marc-Henri Desportes est diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole des Mines de Paris. Il a été Directeur Adjoint du programme Copernic au sein du Ministère français des Finances de 2000 à 2005, puis a été en charge la coordination des contrôles au sein de BNP Paribas de 2005 à 2006. Marc-Henri Desportes est ensuite devenu Directeur des systèmes d'information à BNL, filiale italienne de BNP Paribas. Il rejoint le groupe Atos en 2009 pour diriger la division *Global Innovation Business Development & Strategy* (GIBS), puis prend la responsabilité de la ligne Services Transactionnels de Haute Technologie et activités spécialisées en juillet 2011. Marc-Henri Desportes est devenu membre du Comité Exécutif d'Atos SE et, en juillet 2013, *Senior Executive Vice-President* de Worldline. Il a été nommé Directeur Général adjoint de Worldline en 2014. Marc-Henri Desportes a été nommé Directeur Général Délégué de Worldline à compter du 1^{er} août 2018.

D.4 Rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs de Worldline

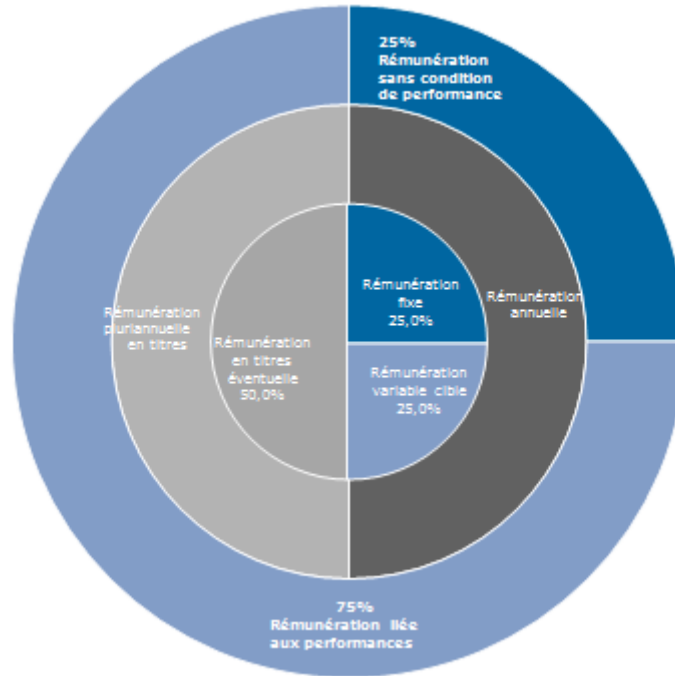
D.4.1 Principes de rémunération de Marc-Henri Desportes – Directeur Général Délégué

Conformément à l'article 24 des statuts de la Société, sur proposition du Directeur Général et recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil d'Administration a décidé le 21 juillet 2018 de nommer M. Marc-Henri Desportes en tant que Directeur Général Délégué, à partir du 1^{er} août 2018. Une information détaillée sur la nomination de M. Marc-Henri Desportes en tant que Directeur Général Délégué est disponible sous la Section D.3 « Mode de direction » du présent document.

En conséquence, le Conseil d'Administration en date du 21 juillet 2018 a, sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, décidé en application de l'article L. 225-38 du Code de commerce d'approuver la signature d'une convention entre Worldline et M. Marc-Henri Desportes portant sur la suspension de son contrat de travail avec Worldline pour la durée de ses fonctions de Directeur Général Délégué.

Les principes gouvernant la rémunération de M. Gilles Grapinet, Directeur Général, s'appliquent à la rémunération de M. Marc-Henri Desportes en tant que Directeur Général Délégué, et sont décrits sous la Section G.3.2.1.2. du Document de Référence 2017. Ces principes ont été approuvés par l'Assemblée Générale Annuelle de Worldline du 24 mai 2018 (9^{ème} résolution).

LA STRUCTURE DE LA REMUNERATION DU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE EST LA SUIVANTE ET S'INSCRIT DANS LE CADRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE ISSU DU PLAN A TROIS ANS « 2017-2019 » DU GROUPE ATOS



D.4.2 Composantes de la rémunération de Marc-Henri Desportes, Directeur Général Délégué, à partir du 1^{er} août 2018

Le Conseil d'Administration du 21 juillet 2018 a approuvé, sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, les composantes suivantes de la rémunération totale de M. Marc-Henri Desportes afférente à ses fonctions de Directeur Général Délégué de la Société, à compter du 1^{er} août 2018. Les montants ci-dessous seront payés, pour 2018, au pro-rata temporis de la période d'activité en tant que Directeur Général Délégué.

1. Rémunération fixe annuelle

Une rémunération annuelle fixe d'un montant de 350.000 euros.

2. Rémunération variable annuelle

Une rémunération variable, selon objectifs, dont la cible annuelle est de 350.000 euros, avec un paiement maximum limité à 130% de la rémunération fixe annuelle en cas de surperformance et sans paiement minimum.

La rémunération variable du Directeur Général Délégué est une rémunération conditionnelle, reposant sur des critères de performance opérationnels lisibles et exigeants, de nature exclusivement quantitative et financière. Ces objectifs sont étroitement alignés avec les ambitions du Groupe telles que régulièrement présentées aux actionnaires.

Afin de suivre au plus près les performances du Groupe et de l'accompagner d'une façon proactive dans le suivi de son plan stratégique, la fixation des objectifs de performance pour le Directeur Général Délégué et la revue qui en découle par le Conseil d'Administration sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, sont semestrielles. Ainsi, les objectifs du second semestre 2018 sont fixés sur la base du « Full Year B2 » approuvé en juillet 2018 (et les objectifs du premier semestre 2019 seront fixés sur la base du budget qui sera approuvé par le Conseil d'Administration en décembre 2018).

Pour le second semestre 2018, la nature et la pondération de chacun des indicateurs sur lesquels repose la rémunération variable du Directeur Général Délégué sont les suivantes :

- Croissance du chiffre d'affaires Groupe (40%) ;
- Excédent Brut Opérationnel Groupe (EBO) (30%) ;
- Flux de trésorerie disponible Groupe, avant variations de capital, dividendes versés aux actionnaires et acquisitions et cessions (30%).

Le Conseil d'Administration décline, à travers ces objectifs semestriels conditionnant la rémunération variable du Directeur Général Délégué, les objectifs financiers du plan stratégique à trois ans portant sur la croissance du chiffre d'affaires, l'excédent brut opérationnel (EBO) et le flux de trésorerie disponible. Les objectifs budgétaires sous-jacents à cette rémunération variable sont établis par le Conseil d'Administration afin de conduire à bien la réalisation des objectifs financiers communiqués au marché.

Ainsi, pour chaque indicateur de performance, le Conseil d'Administration fixe :

- un objectif cible, aligné sur le plan stratégique (budget), dont l'atteinte constitue un taux de réalisation de 100% permettant l'obtention de la rémunération variable cible liée à cet indicateur ;
- une valeur plancher qui détermine le seuil en-deçà duquel aucune rémunération variable liée à cet indicateur n'est due ;
- une valeur plafond qui détermine le seuil à partir duquel le montant de la rémunération variable liée à cet indicateur est plafonné à 130% de son montant cible ;
- la courbe d'élasticité qui permet d'accélérer à la hausse comme à la baisse le montant de la rémunération variable due en fonction du niveau d'atteinte de chacun des objectifs.

Le versement de la rémunération variable au titre du second semestre 2018 sera conditionné à l'approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice clos en 2018.

3. Rémunération variable pluriannuelle en titres

Worldline s'est engagée dans une démarche qui vise à associer ses collaborateurs à la performance et aux résultats financiers à long terme de la Société par l'intermédiaire, notamment, de plans d'incitation long terme. Les bénéficiaires de ces plans sont principalement les premières lignes managériales de Worldline, y compris les dirigeants mandataires sociaux exécutifs (voir Section D.5 « Rémunération variable en titres pluriannuelle » du présent document).

La rémunération en titres du Directeur Général Délégué est limitée, à partir de la juste valeur déterminée selon la norme IFRS 2 reconnue dans les comptes consolidés, à environ 50% de sa rémunération globale. Ainsi, chaque année, le Conseil d'Administration adaptera la rémunération en titres du Directeur Général Délégué, afin de respecter ce plafonnement.

L'acquisition des titres (actions de performance et/ou stock-options) est subordonnée à l'atteinte de conditions de performance, à remplir sur une période de trois ans, fondées sur les facteurs clés de la stratégie du Groupe et sur des indicateurs liés à la responsabilité sociale et environnementale de la Société.

Pour 2018, le Directeur Général Délégué bénéficiera d'un plan de stock-options et d'un plan d'actions de performance. Les caractéristiques principales de ces plans sont respectivement détaillées sous les sections D.5.1. et D.5.2. du présent document.

4. Rémunérations exceptionnelles

M. Marc-Henri Desportes ne percevra pas de rémunération exceptionnelle.

5. Indemnités de cessation de fonction

M. Marc-Henri Desportes ne bénéficie d'aucune indemnité de départ ni d'aucune indemnité relative à une clause de non-concurrence en cas de cessation de son mandat de Directeur Général Délégué.

6. Avantages en nature

Le Directeur Général Délégué bénéficie d'un véhicule de fonction.

7. Retraite complémentaire et supplémentaire

M. Marc-Henri Desportes ne bénéficie d'aucune retraite complémentaire ou supplémentaire.

8. Autre

M. Marc-Henri Desportes bénéficie du régime collectif de prévoyance, du régime collectif complémentaire frais de santé et du contrat d'assistance pour déplacement à l'étranger du Groupe Atos en France.

D.5 Rémunération variable en titres pluriannuelle

D.5.1 Plan de stock-options approuvé le 21 juillet 2018

Conformément à l'autorisation donnée pour vingt-six mois par l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2018 (dix-neuvième résolution) et à l'approbation de la neuvième résolution ("Say on Pay ex ante") par l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2018, le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 21 juillet 2018 a décidé, sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, de procéder à l'attribution d'un nombre maximum de 262.000 stock-options de la Société au profit des dirigeants mandataires sociaux exécutifs de Worldline et de 16 autres personnes éligibles faisant partie de l'équipe Management Exécutive.

Conditions relatives à l'exercice de stock-options

Les conditions de performance du nouveau plan de stock-options, à remplir sur les trois années 2018, 2019 et 2020, portent sur des critères internes financiers liés au flux de trésorerie disponible, à l'excédent brut opérationnel et à la croissance du chiffre d'affaires. Le plan prévoit également une condition de performance externe liée à des indicateurs de performance sociale et environnementale de la Société détaillés ci-dessous.

Les caractéristiques du plan d'attribution de stock-options sont les suivantes :

1. Condition de présence: Sous réserve de certaines exceptions prévues dans le plan (par exemple le décès ou l'invalidité), l'exercice de stock-options est conditionné à la conservation de la qualité de salarié ou de mandataire social, du Groupe Worldline ou d'Atos SE ou d'une société affiliée à Atos SE dans les conditions stipulées dans l'article L. 225-180 du Code de commerce, par le bénéficiaire pendant la période d'acquisition (point 3 ci-dessous).

2. Conditions de performance: L'exercice des stock-options est également soumis à la réalisation des conditions de performance suivantes, internes et externe, évaluées sur chacune des trois années 2018, 2019 et 2020.

Conditions de performance internes

Pour chacune des années 2018, 2019 et 2020, au moins 2 des 3 critères de performance internes doivent être remplis. Si l'un d'entre eux n'est pas rempli, ce critère devient obligatoire pour l'année suivante.

Condition de performance interne n°1

Le montant du Flux de Trésorerie Disponible du Groupe, avant dividende et résultat acquisitions/ventes pour l'année concernée, est au moins égal à 92,5% du montant du Flux de Trésorerie Disponible du Groupe, avant dividende et résultat acquisitions/ventes, figurant dans le budget de la Société pour l'année concernée.

Condition de performance interne n°2

L'Excédent Brut Opérationnel (EBO) du Groupe Worldline pour l'année concernée est au moins égal à 92,5% du montant de l'EBO du Groupe Worldline figurant dans le budget de la Société pour l'année concernée.

Condition de performance interne n°3

La croissance du chiffre d'affaires du Groupe Worldline pour les années 2018⁷, 2019 et 2020 est au moins égale à la croissance figurant dans le budget de la Société moins un pourcentage décidé par le Conseil d'Administration.

Les indicateurs des conditions de performance n°1, n°2, et n°3 seront calculés à taux de change et périmètre constants.

Condition de performance externe

Au titre de chacune des années 2018, 2019 et 2020, au moins 2 des 3 conditions de performance suivantes doivent être atteintes (ou maintenues si elles ont déjà atteint le plus haut niveau) :

- Le Groupe Worldline obtient le rating GRI Standards « Comprehensive » (ou son équivalent si, en cours de plan, le terme utilisé pour désigner le plus haut niveau est modifié) ;
- Le Groupe Worldline obtient le rating Eco Vadis CSR – « Gold » (ou son équivalent si, en cours de plan, le terme utilisé pour désigner le plus haut niveau est modifié) ;
- Le Groupe Worldline obtient le rating GAIA Index Certification générale égale ou supérieure à 70/100 (ou son équivalent, si en cours de plan, ce terme est modifié).

3. Période d'acquisition et prix d'exercice:

Les bénéficiaires de stock-options pourront les exercer à partir du 21 juillet 2021, sous réserve de l'atteinte des conditions de performance précitées et de la satisfaction de la condition de présence susvisée jusqu'au 21 juillet 2021. A compter de cette date, les stock-options ne pourront être exercées qu'entre le 21 juillet 2021 et le 20 juillet 2028 inclus (avec certaines exceptions prévues dans le règlement du plan), conformément aux « périodes de clôture » fixées par la Société dans le Guide de Prévention des Délits d'Initiés et conformément aux dispositions légales applicables.

Le prix d'exercice des stock-options sera égal à la moyenne des cours d'ouverture calculée sur une période de 20 jours précédant la date d'attribution, majorée de 5%.

⁷ Pour 2018 le pourcentage figurant dans le budget est celui de « Full Year B2 ».

4. Dispositions supplémentaires spécifiques applicables aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs

Le Conseil d'Administration, sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, a considéré les éléments suivants :

- L'attribution de 81.000 stock-options au Directeur Général de Worldline et 62.000 stock-options au Directeur Général Délégué de Worldline le 21 juillet 2018. Ces nombres prennent en compte les recommandations du Code de Gouvernance AFEP-MEDEF relatives aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs⁸ et respectent le plafond de leur rémunération en titres fixé à 50% de leur rémunération totale annuelle.
- Le Conseil d'Administration de la Société a décidé que les dirigeants mandataires sociaux exécutifs doivent conserver, sous une forme nominative, au moins 5% des actions émises suite à l'exercice des stock-options en vertu du présent plan de stock-options et ce, jusqu'à la fin de leur fonction de dirigeant mandataire social exécutif.
- Le Directeur Général et le Directeur Général Délégué ont l'interdiction de conclure toute opération financière de couverture sur les stock-options faisant l'objet de l'attribution durant toute la durée de leur mandat social.

D.5.2 Plan d'allocation d'actions de performance approuvé le 21 juillet 2018

Conformément à l'autorisation donnée pour trente-huit mois par l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2018 (vingtième résolution) et à l'approbation de la neuvième résolution ("Say on Pay ex ante") par l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2018, le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 21 juillet 2018 a décidé, sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, de procéder à l'attribution d'un nombre maximum de 366.685 actions de performance ordinaires de la Société, existantes ou à émettre, au profit des premières lignes managériales de Worldline, de talents-clés, experts-clés et une sélection de juniors, y inclus les dirigeants mandataires sociaux exécutifs.

Les conditions de performance du nouveau plan d'actions de performance, à remplir sur les trois années 2018, 2019 et 2020, portent sur des critères internes financiers liés aux Flux de Trésorerie Disponible, à l'EBO et à la croissance du chiffre d'affaires. Le plan prévoit également une condition de performance externe liée à des indicateurs de performance sociale et environnementale de la Société détaillés ci-dessous.

Les caractéristiques du plan d'attribution d'actions de performance sont les suivantes:

1. Condition de présence: Sous réserve de certaines exceptions prévues dans le plan, l'attribution d'actions de performance est conditionnée à la conservation de la qualité de salarié ou de mandataire social, du Groupe Worldline ou d'Atos SE ou d'une société affiliée à Atos SE, par le bénéficiaire pendant la période d'acquisition (point 3 ci-dessous).

2. Conditions de performance: L'attribution des actions de performance est également soumise à la réalisation des conditions de performance suivantes, internes et externe, évaluées sur chacune des trois années 2018, 2019 et 2020.

⁸ Bien que la nomination de M. Marc-Henri Desportes en tant que Directeur Général Délégué ne prenne effet qu'à compter du 1er août 2018, c.à.d. après l'attribution de stock-options le 21 juillet 2018, la plan d'incitation à long terme proposé pour le Directeur Général Délégué est conforme aux recommandations du Code de gouvernance AFEP-MEDEF.

Conditions de performance internes

Pour chacune des années 2018, 2019 et 2020, les critères de performance interne doivent être remplis.

Condition de performance interne n°1

Le montant du Flux de Trésorerie Disponible du Groupe, avant dividende et résultat acquisitions/ventes pour l'année concernée, est au moins égal au montant du Flux de Trésorerie Disponible du Groupe, avant dividende et résultat acquisitions/ventes, communiqué au marché pour l'année concernée, ou à une augmentation de ce montant définie par le Conseil d'Administration de Worldline en comparaison avec l'année précédente.

Condition de performance interne n°2

L'Excédent Brut Opérationnel (EBO) du Groupe Worldline pour l'année concernée est au moins égal au montant de l'EBO du Groupe Worldline communiqué au marché pour l'année concernée, ou à une augmentation de ce montant définie par le Conseil d'Administration de Worldline en comparaison avec l'année précédente.

Condition de performance interne n°3

La croissance du chiffre d'affaires du Groupe Worldline pour les années 2018, 2019 et 2020 est au moins égale à la croissance communiquée au marché pour l'année concernée.

Les indicateurs des conditions de performance n°1, n°2, et n°3 seront calculés à taux de change et périmètre constants.

Condition de performance externe

Au titre de chacune des années 2018, 2019 et 2020, au moins 2 des 3 conditions de performance suivantes doivent être atteintes (ou maintenues si elles ont déjà atteint le plus haut niveau):

- Le Groupe Worldline obtient le rating GRI Standards « Comprehensive » (ou son équivalent si, en cours de plan, le terme utilisé pour désigner le plus haut niveau est modifié) ;
- Le Groupe Worldline obtient le rating Eco Vadis CSR – « Gold » (ou son équivalent si, en cours de plan, le terme utilisé pour désigner le plus haut niveau est modifié) ;
- Le Groupe Worldline obtient le rating GAIA Index Certification générale égale ou supérieure à 70/100 (ou son équivalent, si en cours de plan, ce terme est modifié).

Sous réserve de l'atteinte des conditions de performance en 2018, 2019 et 2020 et de la satisfaction de la condition de présence susvisée au 21 juillet 2021, les actions de performance seront définitivement acquises le 21 juillet 2021. Dans l'hypothèse où l'une des conditions de performance interne relative à l'année de performance 2020 ne serait pas atteinte, cette dernière serait considérée comme atteinte si elle atteint au moins 85% de la cible; toutefois, dans ce cas, l'acquisition définitive serait réduite à 75% du nombre initialement octroyé, pour autant que la condition de présence soit satisfaite au 21 juillet 2021 et que la condition de performance externe soit atteinte en 2018, 2019 et 2020.

3. Période d'acquisition

Les bénéficiaires d'actions de performance acquerront définitivement les actions le 21 juillet 2021, sous réserve de l'atteinte des conditions de performance précitées et de la satisfaction de la condition de présence jusqu'au 21 juillet 2021. Les actions ainsi acquises ne seront pas soumises à une obligation de conservation et pourront être immédiatement vendues par les bénéficiaires, conformément aux « périodes de clôture » fixées par la Société dans le Guide de Prévention des Délits d'Initiés et conformément aux dispositions légales applicables.

4. Dispositions supplémentaires spécifiques applicables aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs

Le Conseil d'Administration, sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, a considéré les éléments suivants :

- L'attribution d'un nombre théorique maximum de 20.250 actions de performance au Directeur Général et 15.500 actions de performance au Directeur Général Délégué. Ces nombres prennent en compte les recommandations du Code de Gouvernance AFEP-MEDEF relatives aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs⁹ et respectent le plafond de leur rémunération en titres à 50% de leur rémunération totale annuelle.
- L'obligation de conservation de 15% des actions de performance attribuées s'applique également aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs pendant toute la durée de leur mandat.
- Le Directeur Général et le Directeur Général Délégué ont l'interdiction de conclure toute opération financière de couverture sur les actions faisant l'objet de l'attribution durant toute la durée de leur mandat social.

D.5.3 Stock-options attribuées aux ou exercées par les dirigeants mandataires sociaux depuis le 1er janvier 2018 – Tableaux AMF n°4 et n°5

Tableau AMF n°4: Stock-options attribuées aux dirigeants mandataires sociaux depuis le 1er janvier 2018

Aucune stock-option n'a été attribuée au Président du Conseil d'Administration depuis le 1er janvier 2018.

Depuis le 1er janvier 2018, des stock-options ont été attribuées aux dirigeants mandataires sociaux comme précisé ci-dessous:

Emetteur	Date du Plan (1)	Nombre de stock-options attribuées depuis le 1 ^{er} janvier 2018	Prix d'exercice	Date d'acquisition	Date d'expiration
M. Gilles Grapinet Directeur Général	Worldline 21 juillet 2018	81.000	52,91 EUR	21 juillet 2021	20 juillet 2028
M. Marc-Henri Desportes Directeur Général Délégué	Worldline 21 juillet 2018	62.000	52,91 EUR	21 juillet 2021	20 juillet 2028

(1) Correspond à la date de la réunion du Conseil d'Administration ayant approuvé l'attribution.

Les caractéristiques de ce plan de stock-options Worldline, en particulier la condition de présence et les conditions de performance, sont décrites sous la Section D.5.1. du présent document.

⁹ Bien que la nomination de M. Marc-Henri Desportes en tant que Directeur Général Délégué ne prenne effet qu'à compter du 1er août 2018, c.à.d. après l'attribution d'actions de performance le 21 juillet 2018, la plan d'incitation à long terme proposé pour le Directeur Général Délégué est conforme aux recommandations du Code de gouvernance AFEP-MEDEF.

Tableau AMF n°5: Stock-options exercées par les dirigeants mandataires sociaux depuis le 1^{er} janvier 2018

Le Président du Conseil d' Administration ne détient pas de stock-options Worldline.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, M. Gilles Grapinet a exercé des stock-options comme indiqué ci-dessous :

	Emetteur	Date du Plan (1)	Nombre de stock-options exercées depuis le 1^{er} janvier 2018	Prix d'exercice
M. Gilles Grapinet Directeur Général	Worldline	3 septembre 2014	10.000	17,22 EUR
	Worldline	1er septembre 2015	10.000	22,87 EUR
	Atos SE	23 décembre 2008 T2	16.930	22 EUR

(2) Correspond à la date de la réunion du Conseil d' Administration ayant approuvé l'attribution.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, M. Marc-Henri Desportes a exercé des stock-options comme indiqué ci-dessous :

	Emetteur	Date du Plan (1)	Nombre de stock-options exercées depuis le 1^{er} janvier 2018	Prix d'exercice
M. Marc-Henri Desportes	Atos SE	4 septembre 2009 T2	6.300	40,81 EUR
Directeur Général Délégué	Atos SE	4 septembre 2009 T3	20.833	48,97 EUR

(1) Correspond à la date de la réunion du Conseil d' Administration ayant approuvé l'attribution.

D.5.4 Actions de performance attribuées aux dirigeants mandataires sociaux depuis le 1er janvier 2018 – Tableau AMF n°6

Les actions de performance suivantes ont été attribuées aux dirigeants mandataires sociaux depuis le 1^{er} janvier 2018:

	Emetteur	Date du Plan (1)	Nombre d'actions attribuées depuis le 1er janvier 2018	Date d'acquisition	Date de disponibilité
M. Thierry Breton Président	Atos SE	22 juillet 2018	51.350	30 juillet 2021	30 juillet 2021
M. Gilles Grapinet Directeur Général	Worldline	21 juillet 2018	20.250	21 juillet 2021	21 juillet 2021
M. Marc-Henri Desportes Directeur Général Délégué	Worldline	21 juillet 2018	15.500	21 juillet 2021	21 juillet 2021

(1) Correspond à la date de la réunion du Conseil d'Administration ayant approuvé l'attribution.

Les caractéristiques du plan d'actions de performance Worldline, en particulier la condition de présence et les conditions de performance, sont décrites sous la Section D.5.2. du présent document.

Les caractéristiques du plan d'actions de performance Atos SE, en particulier la condition de présence et les conditions de performance, sont décrites dans l'actualisation du Document de Référence 2017 d'Atos SE, sous la Section D.4.1.

D.5.5 Actions de performance disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux depuis le 1er janvier 2018 – Tableau AMF n°7

Les actions de performance Worldline attribuées le 25 juillet 2016 en vertu du règlement du Plan France sont acquises depuis le 25 juillet 2018. Le Directeur Général et Directeur Général Délégué sont bénéficiaires de ce Plan. Les actions acquises sont soumises à une année de conservation jusqu'au 25 juillet 2019. Les conditions de performance sont détaillées dans l'actualisation du Document de Référence 2016, sous la section 15.3.1.

	Emetteur	Date du Plan (1)	Nombre d'actions définitivement acquises depuis le 1er janvier 2018 (2)	Date d'acquisition	Date de disponibilité
M. Gilles Grapinet Directeur Général	Worldline	25 juillet 2016	38.700	25 juillet 2018	25 juillet 2019
M. Marc-Henri Desportes Directeur Général Délégué	Worldline	25 juillet 2016	25.460	25 juillet 2018	25 juillet 2019

(1) Correspond à la date de la réunion du Conseil d'Administration ayant approuvé l'attribution.

(2) En tenant compte de l'application d'un coefficient multiplicateur de 101,84% validé par le Conseil d'Administration le 19 février 2018.

D.6 Evolution du capital

D.6.1 Information de base

D.6.1.1 Information sur le titre

Les actions Worldline SA sont cotées sur le marché Euronext Paris depuis le 27 juin 2014, sous le code ISIN FR0011981968 et ne font pas l'objet de cotation sur une autre place de marché.

Nombre de titres	133 238 824 (au 30 Juin2018)
Classification sectorielle	Technologie de l'information
Indice principal	CAC AllShares
Autres indices	SBF 120, CAC Industrials, CAC Sup. Services
Marché	Euronext Paris Compartiment A
Place de cotation	Euronext Paris (France)
Code	WLN (Euronext)
Code ISIN	FR0011981968
Eligibilité contrôle/SRD	oui/oui

Les principaux codes sont :

Source	Code	Source	Code
Euronext	WLN	Reuters	WLN.PA
AFP	WLN	Thomson	WLN-FR
Bloomberg	WLN:FP		

D.6.1.2 Répartition du capital social au 30 juin 2018

Le tableau suivant résume la répartition des actionnaires de la Société au 30 juin 2018.

L'évolution du flottant des actions du Groupe exclut les participations détenues par l'actionnaire de référence, à savoir Atos SE détenant 69,65% du capital social. Aucun autre actionnaire de référence n'a annoncé sa volonté de maintenir un actionnariat stratégique dans le capital du Groupe. Les participations détenues par les salariés et la Direction sont également exclues du flottant.

A la connaissance de la Société, et selon les informations qu'elle a reçues, aucun actionnaire (à l'exception d'Atos SE) ne détient 5 % ou plus du capital de la Société ou de ses droits de vote à la date du dépôt de la présente actualisation du Document de Référence.

Au 30 juin 2018	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Atos SE	92 802 579	69,65%	82,10%
Conseil d'Administration	52 004	0,04%	0,03%
Employés	293 797	0,22%	0,13%
Flottant	40 090 444	30,09%	17,73%
Total	133 238 824	100,00%	100,00%

D.6.2 Dividendes

Aucun dividende n'a été versé en 2015, en 2016, ni en 2017. Lors de sa réunion du 19 février 2018 et tenant compte de la priorité stratégique donnée en 2018 pour le développement de Worldline, le Conseil d'Administration a décidé de proposer lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de ne pas distribuer de dividende au titre des résultats de 2017. Cette résolution a été approuvée le 24 Mai 2018.

La politique de versement de dividendes est présentée en Section B.4.6. du Document de Référence 2017.

D.6.3 Capital

Au 30 juin 2018, le capital social de la Société s'élevait à 90 602 400,32 euros, divisé en 133 238 824 actions de 0,68 euro de nominal entièrement libérées.

Depuis le 31 décembre 2017, le capital social a été augmenté de 231 105,48 euros, correspondant à l'émission de 339 861 actions nouvelles résultant de l'exercice d'options de souscription d'actions.

D.6.3.1 Pacte d'actionnaires

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre accord susceptible d'avoir une incidence significative en cas d'offre publique sur le capital social de la Société que ceux mentionnés dans le Document de Référence 2017, en partie G.6.6.6.

D.6.3.2 Auto-détention

Le cadre juridique

La 10^{ème} résolution votée par l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2018 a renouvelé, au bénéfice du Conseil d'Administration, l'autorisation d'acheter des actions de la Société dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions. Ces rachats ne peuvent porter sur plus de 10% des actions composant le capital social de la Société, à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à l'assemblée générale, étant précisé que s'agissant du cas particulier des actions rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10% correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation. Cette autorisation a été octroyée pour une durée de dix-huit (18) mois à compter du 24 mai 2018. Pour plus d'information sur le contenu de cette autorisation, voir Section G.6.6.10 (p. 346) du Document de Référence 2017.

L'auto-détention

Au 30 juin 2018, la Société ne détenait aucune de ses propres actions.

D.6.3.3 Effet potentiel futur sur le capital

Plans d'options de souscription d'action

	2014	2015	2016	2017	Total
Date du Conseil d'Administration	03/09/14	27/07/15 ¹	22/02/16 ²	25/07/16 ³	
Date de début de la période d'exercice	15/05/16	15/05/17	25/05/18	25/05/18	
Date de fin de la période d'exercice	03/09/24	31/08/25	24/05/26	15/08/26	
Nombre d'options consenties	1.527.220	1.558.500	196.000	45.000	3.326.720
Nombre d'options exercées	680.029	438.429	30.649	0	1.149.107
Nombre options annulées & expirées	90.300	154.500	17.000	0	261.800
Situation au 30 juin 2018	756.891	965.571	148.351	45.000	1.915.813

¹ La date d'octroi fixée par le Conseil d'Administration est le 1er septembre 2015.

² La date d'octroi fixée par le Conseil d'Administration est le 25 mai 2016.

³ La date d'octroi fixée par le Conseil d'Administration est le 16 août 2016.

Si toutes les stock-options avaient été exercées au 30 juin 2018, 1.915.813 nouvelles actions auraient été créées, entraînant une dilution à hauteur de 1,44%.

Comme indiqué au paragraphe D.5.1, le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 21 juillet 2018, a décidé sur la recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, de procéder à l'attribution d'un nombre maximum de 262.000 stock-options de la Société. Ces 262.000 stock-options additionnelles représenteraient 0,20% du capital social de Worldline au 30 juin 2018 si elles venaient à être exercées.

Plans d'actions de performance

	Date d'Assemblée				Total
	26/05/2016	26/05/2016	02/01/2017	24/05/2017	
	*	*	**	*	
Date du Conseil d'Administration	25/07/2016	25/07/2016	12/12/2016	24/07/2017	
Détails du Plan	France	International	-	-	
Nombre de bénéficiaires	67	62	5	270	-
Nombre d'actions consenties	263.650	152.964	224.250	507.118	1.147.982
Nombre d'actions annulées ou caduques	25.014	13.226	-	4.312	42.552
Situation au 30 juin 2018	238.636***	139.738***	224.250	502.806	1.105.430
Date d'acquisition définitive	25/07/2018	25/07/2019	01/04/2020**	24/07/2020	
Date de disponibilité	25/07/2019	25/07/2019	01/04/2020**	24/07/2020	

* Le nombre d'actions tient compte de l'application d'un coefficient multiplicateur maximal de 115% (selon les modalités définies dans les conditions de performance)

** Le plan du 12 décembre 2016 a été mis en place le 2 janvier 2017, il est décrit en Section 17.3.4 du Document de Référence 2016

*** Avant application du coefficient multiplicateur de 101,84% (appliqué le 25 juillet 2018).

Les 1.105.430 droits à actions de performance restants représentaient 0,83% du capital social de Worldline au 30 juin 2018.

Comme indiqué au paragraphe D.5.2, le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 21 juillet 2018, a décidé sur la recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, de procéder à l'attribution d'un nombre maximum de 366.685 actions de performance ordinaires de la Société, existantes ou à émettre. Ces 366.685 actions de performance représentaient 0,28% du capital social de Worldline au 30 juin 2018.

Autorisation en cours portant sur des actions et autres valeurs mobilières

Au regard des résolutions votées par l'Assemblée Générale du 24 mai 2018, les autorisations d'intervenir sur le capital social et d'émettre des actions et autres valeurs mobilières en cours de validité sont les suivantes à la date du présent document :

Autorisation	Montant des autorisations (valeur nominale)	Utilisation des autorisations (valeur nominale)	Solde non utilisé (valeur nominale)	Date d'expiration de l'autorisation
AGE 24 mai 2018 10e résolution Autorisation de rachat par la Société de ses propres actions	10% du capital ajusté à tout moment	Section D.6.3.2	10%	24/11/2019 (18 mois)
AGE 24 mai 2018 11e résolution Réduction du capital social	10% du capital par période de 24 0 mois		10% du capital ajusté au jour de la réduction	24/07/2020 (26 mois)
AGE 24 mai 2018 12e résolution Augmentation de capital avec DPS ¹	45 266 590,2	0	45 266 590,2	24/07/2020 (26 mois)
AGE 24 mai 2018 13e résolution Augmentation de capital sans DPS par offre au public ^{1,2}	40 739 931,2	0	40 739 931,2	24/07/2020 (26 mois)
AGE 24 mai 2018 14e résolution Augmentation de capital sans DPS par placement privé ^{1,2}	27 159 954,1	0	27 159 954,1	24/07/2020 (26 mois)
AGE 24 mai 2018 15e résolution Augmentation de capital sans DPS en vue de rémunérer des apports en nature ^{1,2}	9 053 318	0	9 053 318	24/07/2020 (26 mois)
AGE 24 mai 2018 16e résolution Augmentation du nombre de titres en cas d'augmentation de capital avec ou sans DPS ^{1,2,3}	Extension de 15% maximum de l'émission initiale	0	Extension de 15% maximum de l'émission initiale	24/07/2020 (26 mois)
AGE 24 mai 2018 17e résolution Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	500 millions	0	500 millions	24/07/2020 (26 mois)
AGE 24 mai 2018 18e résolution Augmentation du capital social réservée aux salariés	2 263 329,5	0	2 263 329,5	24/07/2020 (26 mois)
AGE 24 mai 2018 19e résolution Plans de stock-options ^{4,6}	814 798,6	178 160	636 638,6	24/07/2020 (26 mois)
AGE 24 mai 2018 20e résolution Autorisation d'attribution d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux ^{5,6}	452 665,9	249 345,8	203 320,1	24/07/2021 (38 mois)

¹ Les augmentations de capital effectuées au titre des 12e, 13e, 14e, 15e et 16e résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2018 sont soumises à un plafond global correspondant à 80% du capital de la Société au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2018 (soit un montant de 72 426 544,3 euros). Toute augmentation de capital en vertu desdites résolutions s'imputera sur ce plafond global.

² Les augmentations de capital effectuées sans droit préférentiel de souscription au titre des 13e, 14e, 15e et 16e résolutions de l'AGM du 24 mai 2018 sont soumises à un sous-plafond global correspondant à 45% du capital de la Société au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2018 (soit un montant nominal de 40 739 931,2 euros). Toute augmentation de capital en vertu desdites résolutions s'imputera sur ce sous-plafond global.

³ L'émission supplémentaire s'impute (i) sur le plafond de la résolution en vertu de laquelle est décidée l'émission initiale, (ii) sur le plafond global prévu à la 12e résolution de l'AGM du 24 mai 2018, et (iii) dans l'hypothèse d'une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription, sur le montant du sous-plafond mentionné au point 2 ci-dessus.

⁴ Un sous-plafond fixé à 0,135% du capital de la Société au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2018 (soit un montant de 222 19,8 euros) s'applique aux allocations aux dirigeants mandataires sociaux.

⁵ Un sous-plafond fixé à 0,05% du capital de la Société au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2018 (soit un montant de 45 266,6 euros) s'applique aux allocations aux dirigeants mandataires sociaux.

⁶ Le nombre total des allocations réalisées en vertu des 19e et 20e résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2018 ne pourront excéder ensemble un plafond de 0,65% du capital de la Société au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2018 (soit un montant de 588 465,7 euros). Le sous-plafond visé aux points 4 et 5 ci-dessus n'est pas affecté par la présente dérogation.

E ANNEXES

E.1 Contacts

Les investisseurs institutionnels, les analystes financiers et les actionnaires individuels peuvent obtenir des renseignements auprès de :

David Pierre-Kahn

Directeur des Relations Investisseurs
80, quai Voltaire
95870 Bezons

T : +33 (0)1 3434 9066

M : +33 (0)6 2851 4596

david.pierre-kahn@worldline.com

Les demandes de renseignements peuvent également être envoyées par e-mail à investor-relations@worldline.com

E.2 Calendrier financier

22 octobre 2018	Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2018
20 février 2019	Résultats annuels 2018
24 avril 2019	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2019
23 mai 2019	Assemblée générale annuelle des actionnaires

E.3 Table de concordance AMF

La présente table de concordance reprend les principales rubriques prévues par le Règlement (CE) numéro 809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004 (le « Règlement ») et renvoie aux pages de la présente Actualisation du Document de référence et, le cas échéant, du Document de référence où sont mentionnées les informations relatives à chacune de ces rubriques.

N°	Rubriques figurant dans l'Annexe 1 du Règlement	Sections dans l'Actualisation du Document de Référence	Pages dans l'Actualisation du Document de Référence	Sections dans le Document de Référence 2017
1.	Personnes responsables			
1.1.	Indication des personnes responsables	C.1	52	A.4.1
1.2.	Déclaration des personnes responsables	C.2	52	A.4.2
2.	Contrôleurs légaux des comptes			
2.1.	Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes	C.3	52	A.4.3
2.2.	Information concernant les modifications apportées aux contrôleurs légaux des comptes au cours de la période	C.3	52	A.4.3
3.	Informations financières sélectionnées			
3.1.	Informations financières historiques	N/A		A.5.1 ; E.3
3.2.	Informations financières intermédiaires	A.2; A.4; B	8; 21; 27	N/A
4.	Facteurs de risques	A.5	26	F.
5.	Informations concernant l'émetteur			
5.1.	Histoire et évolution de la Société	N/A		
5.1.1	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	N/A		G.1.2
5.1.2	Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	N/A		G.1.2
5.1.3	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	N/A		G.1.2
5.1.4	Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, son pays d'origine, adresse et numéro de téléphone de son siège	N/A		G.1.2
5.1.5	Evénements importants dans le développement des activités de l'émetteur	A.2.1	8	A.5.2 ; A.6.1
5.2.	Investissements	N/A		C.6
6.	Aperçu des activités			
6.1.	Principales activités			
6.1.1	Nature des opérations effectuées par l'émetteur et ses principales activités	A.2	8	A.1 ; A.2 ; C
6.1.2	Nouveaux produits ou services développés	A.1	3	B.3 ; C
6.2.	Principaux marchés	N/A		A.1 ; A.2 ; B.1 ;
6.3.	Evénements exceptionnels	N/A		N/A
6.4.	Dépendance vis-à-vis des brevets, licences, contrats et procédés de fabrication	N/A		E.8.1.2 ; F.1 ; F.3
6.5.	Eléments fondateurs des déclarations concernant la position concurrentielle	N/A		B.2
7.	Organigramme			
7.1.	Description sommaire du Groupe	N/A		A.6
7.2.	Liste des filiales importantes	N/A		A.6.3.1 ; E.4.7.3 - Note 29
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements			
8.1.	Immobilisations corporelles importantes	N/A		C.7 ; E.4.7.3 - Note 14
8.2.	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des	N/A		D.5

N°	Rubriques figurant dans l'Annexe 1 du Règlement	Sections dans l'Actualisation du Document de Référence	Pages dans l'Actualisation du Document de Référence	Sections dans le Document de Référence 2017
	immobilisations corporelles			
9.	Examen de la situation financière et du résultat			
9.1.	Situation financière	A.2 ; A.4 ; B	8; 21; 27	E.1 ; E.3
9.2.	Résultat d'exploitation			
9.2.1	Facteurs importants, influant sur le revenu d'exploitation de l'émetteur	A.2 ; A.4 ; B	8; 21; 27	E.Introduction
9.2.2	Explication des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	A.2 ; A.4 ; B	8; 21; 27	E.1 ; E.3
9.2.3	Stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	A.2 ; A.4 ; B	8; 21; 27	E.1 ; E.3
10.	Trésorerie et capitaux			
10.1.	Capitaux de l'émetteur	B.1.5; B.1.7 Note 15	31; 48	E.4.7.3 ; Note 20 ; G.6
10.2.	Source et montant des flux de trésorerie	A.4.2 ; B.1.4	24; 30	E.3.2
10.3.	Conditions d'emprunt et structure de financement	A.4.2.1	25	E.3.3
10.4.	Restrictions à l'utilisation des capitaux	N/A		N/A
10.5.	Sources de financement nécessaires pour honorer les engagements	N/A		E.3.3
11.	Recherche et Développement, brevets et licences	N/A		C.8
12.	Information sur les tendances			
12.1.	Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice	A.2 ;A.4 ; B	8; 21; 27	B ; C ; E.1 ; E.2
12.2.	Tendances connues, incertitudes ou demandes ou engagements ou événements raisonnablement susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	A.2 ;A.4 ; B	8; 21; 27	B ; C ; E.1
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice	N/A		N/A
14.	Organes d'administration, de Direction et de surveillance et Direction Générale			
14.1.	Composition – déclarations	D.1; D.3	53; 54	A.6.4 ; G.2.2 ; G.3.2.3
14.2.	Conflits d'intérêts	N/A		G.2.3 ; G.2.4
15.	Rémunération et avantages			
15.1.	Rémunérations et avantages en nature	D.4	54	G.3
15.2.	Retraites et autres avantages	D.4	54	D.3.5.7 ; G.3
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de Direction			
16.1.	Mandats des membres du Conseil d'Administration et de Direction	D.1	53	G.2.3
16.2.	Contrats de service liant les membres des organes d'administration et de Direction	N/A		G.2.3
16.3.	Informations sur le Comité d'Audit et le Comité des Rémunérations	N/A		G.2.6.1 ; G.2.6.2
16.4.	Déclaration relative au gouvernement d'entreprise	N/A		G.2.1
17.	Salariés			
17.1.	Nombre de salariés	A.2.8	20	D.3 ; E.1.9
17.2.	Participations dans le capital de l'émetteur et stock-options	D.6	64	G.6.1.2 ; G.6.6.3
17.3.	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de	N/A		D.3.5.6

N°	Rubriques figurant dans l'Annexe 1 du Règlement	Sections dans l'Actualisation du Document de Référence	Pages dans l'Actualisation du Document de Référence	Sections dans le Document de Référence 2017
	l'émetteur			
18.	Principaux actionnaires			
18.1.	Identification des principaux actionnaires	D.6.1.2	65	G.6.1.2
18.2.	Existence de droits de vote différents	D.6.1.2	65	G.6.6.7
18.3.	Contrôle de l'émetteur	N/A		G.6.1.2 ; G.6.6.8
18.4.	Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	N/A		G.6.6.9
19.	Opérations avec des apparentés	A.6	26	E.4.7.3 – Note 27 ; E.8
20.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur			
20.1.	Informations financières historiques	A.2; A.4; B	8; 21; 27	A.5 ; E.1 ; E.3 ; E.4
20.2.	Informations financières <i>pro forma</i>	N/A		N/A
20.3.	Etats financiers	N/A		E.4 ; E.5
20.4.	Vérifications des informations financières historiques annuelles			
20.4.1	Déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées	B.2	51	E.4.1 ; E.5.1
20.4.2	Indication des autres informations vérifiées par les contrôleurs légaux	N/A		N/A
20.4.3	Indication de la source et de l'absence de vérification des informations financières figurant dans le document d'enregistrement qui ne sont pas tirées des états financiers vérifiés de l'émetteur	N/A		N/A
20.5.	Date des dernières informations financières	N/A		E1
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	N/A		N/A
20.7.	Politique de distribution des dividendes			B.4.6 ; G.4.6 ; G.6.2
20.7.1	Montant des dividendes	D.6.2	65	G.6.2
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	A.5	26	F.6
20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	A.2	8	E.1 ; E.3
21.	Informations complémentaires			
21.1.	Capital social			
21.1.1	Montant du capital souscrit	D.6.1.2	65	G.6.6
21.1.2	Actions non représentatives du capital	N/A		N/A
21.1.3	Actions détenues par l'émetteur lui-même	D.6.3.2	66	G.6.6.10
21.1.4	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de Souscription	D.6.3.3	66	G.6.6.3
21.1.5	Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	N/A		N/A
21.1.6	Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option	N/A		A.6.1
21.1.7	Historique du capital social	N/A		G.6.6
21.2.	Acte constitutif et statuts			
21.2.1	Description de l'objet social de l'émetteur	N/A		G.1.2
21.2.2	Résumé de toute disposition contenue dans l'acte constitutif, les statuts, de l'émetteur concernant les membres de ses organes d'administration, de Direction et de surveillance	N/A		G.1.3
21.2.3	Description des droits, privilèges et restrictions attachés à	N/A		G.1.3.2

N°	Rubriques figurant dans l'Annexe 1 du Règlement	Sections dans l'Actualisation du Document de Référence	Pages dans l'Actualisation du Document de Référence	Sections dans le Document de Référence 2017
	chaque catégorie d'actions			
21.2.4	Description des actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	N/A		G.1.3.2
21.2.5	Description des conditions régissant la manière dont les Assemblées Générales Annuelles et Extraordinaires sont convoquées	N/A		G.1.3.2
21.2.6	Description de toute disposition qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle de l'émetteur	N/A		G.1.3.2
21.2.7	Indication de toute disposition fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée	N/A		G.1.3.2
21.2.8	Description des conditions régissant les modifications du capital lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit	N/A		N/A
22.	Contrats importants	A.1; A.2.1	3; 8	E.1.5 ; E.1.7 ; F.1 ; F.2
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts			
23.1.	Déclaration ou rapport attribué(e) à une personne intervenant en qualité d'expert	N/A		N/A
23.2.	Informations provenant d'une tierce partie	N/A		Notes
24.	Documents accessibles au public	N/A		G.2.1 ; G.6.3
25.	Informations sur les participations	N/A		A.6.3.3 ; E.4.7.3 – Note 29